

La fin du Second Empire vue de Rennes

Janvier - Octobre 1870

« Il y a une chose surtout que le pays ne veut plus : il ne veut plus être l'esclave de Paris ; il ne veut plus qu'une poignée d'écervelés, de brailards, de fainéants et de mauvais sujets, profitant de quelque fatal hasard pour mettre la main sur le mécanisme gouvernemental, puisse imposer à la France une révolution par le télégraphe et plonger malgré elle la nation dans les transes et les malheurs d'un bouleversement universel. En face de tous ces tapages, et de ces barricades où s'ébaudissent les amis de Rochefort et de Flourens, il n'y a qu'un cri en France : « A bas la révolution » et pour cela : « A bas le despotisme de Paris. »

« *Courrier du Dimanche* » (Rennes)
N° 1, 12 février 1870
(Jacques Bonhomme)

Nous sommes, nous étions en 1970 ! La survenance de ce millésime, l'un de ceux qui conservent encore beaucoup de résonance dans la mémoire collective des Français, nous cause une impression indéfinissable, quoique très vive, nous imposant un retour en arrière dans notre passé national et nous obligeant à évoquer cette année chargée d'événements qui ont bouleversé notre pays, passant de la « fête impériale » aux malheurs de la guerre et de l'invasion avant de connaître l'humiliation de la défaite. Bien des images de l'« Année terrible » nous sont demeurées familières, peu de générations

nous séparant de ceux de nos ancêtres qui ont vécu cette année-là : elles étaient les souvenirs d'enfance de nos grands-parents¹. De son côté, la littérature nous a laissé des tableaux souvent inoubliables de ce temps : il suffit de citer Alphonse Daudet, Victor Hugo, Guy de Maupassant ou Jules Vallès... Le centenaire de 1870 ne laisse donc pas d'être particulièrement évocateur et ceci nous invite à lire ou à relire certains livres, comme à tenter de découvrir ce qu'ont été les sentiments, les réactions des Rennais d'il y a cent ans, face à l'Empire, comme en présence de la guerre et de la République, soudain proclamée à Paris un certain dimanche de septembre.

Rennes en 1870 n'est pas encore une grande ville ou, si l'on veut, c'est une grande ville à l'échelle de la France de l'époque, (beaucoup plus proche de l'Ancien Régime que des temps contemporains, puisque sa population reste en majorité rurale) : elle ne compte pas encore 50.000 habitants, tout en approchant de très près de ce chiffre². Nous ne trouvons que peu d'établissements industriels, mais de très nombreux petits commerces et ateliers d'artisans dans une ville qui est, avant tout, le siège d'un archevêché, d'une cour impériale (dont le ressort est identique à celui de l'ancien parlement de Bretagne), d'une préfecture et d'une division militaire³. Rennes est également ville de garnison⁴ et ville universitaire⁵, mais elle est plus encore une cité résidentielle, abritant un nombre appréciable de « propriétaires » et de « rentiers » :

(1) Le 10 septembre 1870, notre grand-mère maternelle, Jeanne Prévost, quittait Paris avec sa famille pour gagner la Bretagne. (Journal de Théodore Prévost (1829-1899), p. 13. Archives privées de l'auteur). Il serait intéressant d'étudier la venue et l'installation des réfugiés parisiens en 1870, dans les provinces de l'Ouest ; il semble que cette question n'ait pas fait l'objet de recherches jusqu'à ce jour.

(2) Le dénombrement de la population rennaise, effectué en application du décret du 15 janvier 1867, a fait apparaître, pour la ville et sa banlieue, une « population municipale » de 49.231 habitants. (*Almanach des Adresses de Rennes. Annuaire d'Ille-et-Vilaine*. Rennes (Oberthur), 1869, p. 29.

(3) La 16^e division militaire comprend les départements bretons, à l'exception de la Loire-Inférieure, ainsi que ceux de la Manche et de la Mayenne. (*Almanach...* Rennes, 1869, op. cit., p. 116)

(4) La garnison est formée essentiellement des 7^e et 10^e régiments d'artillerie et du 17^e bataillon de chasseurs. (*Almanach...* 1869, op. cit., p. 120).

(5) Siège d'une académie, Rennes rassemble les trois facultés de Droit, des Lettres et des Sciences dans son « palais universitaire » (il s'agit de l'actuel Musée de Bretagne et des Beaux-Arts) où se trouve également le secrétariat de l'École préparatoire de Médecine et de Pharmacie. (*Almanach...*, op. cit., pp. 120-123). Notons aussi l'existence de nombreux établissements scolaires, dont beaucoup relèvent de la « Société de l'enseignement libre ». (*Almanach...*, op. cit., pp. 124-128).

ces deux dénominations se retrouvent fréquemment dans les listes de rennais, groupés par rues, figurant dans les almanachs édités par la maison Oberthur ⁶.

Nous connaissons donc bien le nombre et la situation des rennais d'il y a cent ans ; en revanche, nous sommes moins bien renseignés sur leur état d'esprit, tant il est vrai que l'histoire des mentalités est la plus difficile de toutes à écrire. Qu'ont pensé les rennais de l'Empire, de la guerre et de la République du 4 septembre ? Il est bien impossible de le savoir avec précision, faute notamment de pouvoir disposer d'archives privées (correspondances, journaux personnels) dont la consultation serait indispensable, mais dont l'existence est au demeurant incertaine (et il faudra attendre trois quarts de siècle pour que les premiers sondages d'opinion soient effectués en France). Il nous faut donc renoncer à connaître dans le détail l'opinion des rennais en 1870, si ce n'est (et ce n'est pas négligeable) par l'intermédiaire des résultats électoraux ; par ailleurs, nous avons tout de même quelques moyens d'investigation nous permettant de découvrir les idées politiques de quelques-uns d'entre eux.

Si l'on songe au nombre des librairies établies à Rennes ⁷, il est permis de penser que la vie intellectuelle n'était pas dépourvue d'intensité et que, partant, ce que nous nommons aujourd'hui la « classe politique » (c'est-à-dire l'ensemble de ceux qui suivent régulièrement et activement la marche des affaires publiques) devait être assez fortement représentée. La presse locale, gouvernementale et d'opposition, exprime en principe les points de vue de cette « classe politique », donnant d'ailleurs assez volontiers la parole à ses lecteurs et ce sont ces journaux rennais qu'il convient, avant tout, d'interroger pour tenter de reconstituer les principales tendances de l'opinion ^{7 bis}.

(6) Ces listes contiennent des indications précises sur tous les habitants de Rennes dont elles mentionnent presque toujours la profession ou l'état social. (V. par exemple, *Almanach...* Rennes 1869 op. cit., pp. 181 et s. : « Adresses de Rennes classées par rues et numéros »).

(7) La ville compte douze libraires dont trois tiennent un « cabinet de lecture » et il faut y ajouter quatre « bouquinistes ». (*Almanach...* Rennes, 1869 op. cit., p. 315). Il n'y en a pas davantage en 1970 ! Notons aussi l'existence de trois « sociétés de lecture ». (*Almanach...* op. cit., p. 147).

(7 bis) Notons en outre que de nombreux journaux parisiens sont lus à Rennes. (V. infra : Annexe. Diffusion de la presse politique parisienne dans l'arrondissement de Rennes).

En 1870, la presse rennaise est représentée par six organes⁸, dont aucun n'est encore quotidien ; le plus ancien a vu le jour à la fin de la Restauration.

— Le « *Journal d'Ille-et-Vilaine* » expose servilement les thèmes gouvernementaux : trois fois par semaine, cet organe, fondé en janvier 1830 sous un titre différent (« *L'Auxiliaire Breton* »), conservé d'ailleurs comme sous-titre, s'emploie laborieusement à défendre l'Empire auquel il s'est lié de plus en plus étroitement depuis 1852⁹ ; ses dirigeants sont en relations régulières avec la préfecture d'Ille-et-Vilaine, chargée par le Ministère de l'Intérieur, au moins à partir de 1869, de leur faire tenir chaque mois une fraction de la subvention annuelle qui leur est secrètement accordée¹⁰. Le doyen des journaux rennais dispose, en 1869, de 434 abonnés¹¹ ; au cours du deuxième trimestre de 1870, la poste diffuse en moyenne

(8) Nous ne tenons pas compte ici de la presse spécialisée : la « *Jeunesse Bretonne* », hebdomadaire littéraire, le « *Journal d'Agriculture pratique* » (mensuel) et le « *Bulletin de la Cour impériale... et des Tribunaux du ressort* » (trimestriel).

(9) Six mois avant la proclamation de l'Empire, la police estime que la rédaction de l'« *Auxiliaire Breton* » est « sincèrement dévouée » au prince-président. (Commissaire central de Rennes à préfet d'I.-et-V., 17 juillet 1852, 12 Ta 6) En 1858, le « *Journal d'Ille-et-Vilaine* » est présenté par le préfet comme étant le « journal officiel de l'administration et du gouvernement ». (Préfet d'Ille-et-Vilaine à Ministre de l'Intérieur, minute, 26 novembre 1858, 12 Ta 6) Le « *Journal* » devient véritablement partie intégrante de l'organisation administrative : en 1862, par exemple, des maires et des instituteurs rendent compte au préfet de la décision qu'ils ont prise de s'y abonner ; le montant de leurs souscriptions est recueilli par les percepteurs. (Maire de Bazouges-sous-Hédé à préfet d'I.-et-V., 29 janvier 1862 ; instituteur de Montreuil-le-Gast à préfet d'I.-et-V., 22 février 1862 ; instituteur du Sel-de-Bretagne à préfet d'I.-et-V., 4 mars 1862. 12 Ta 9, « *Auxiliaire Breton* » — « *Journal d'Ille-et-Vilaine* »)

(10) « Son Excellence a accordé au *Journal d'Ille-et-Vilaine* une subvention de 3.500 francs, payable par douzièmes à partir du 1er janvier 1870. La subvention de ce journal était de 2.500 francs l'année dernière... » (Ministère de l'Intérieur à préfet d'Ille-et-Vilaine, « *Confidentielle* », 16 février 1870, 12 Ta 7) Ce document, découvert par les républicains rennais avec la satisfaction que l'on devine, sera publié in extenso par l'« *Avenir de Rennes* », à l'occasion des élections à l'Assemblée nationale. (« *Avenir de Rennes* », 8 février 1871, p. 1, col. 3).

Toute une presse provinciale bénéficie des fonds secrets du régime impérial. En 1870, le total de la somme attribuée aux journaux de province gouvernementaux est de 142.500 francs par an ; chaque feuille est rétribuée en fonction de son importance : l'« *Ami de l'Ordre* », des Basses-Alpes, touche 600 francs, tandis que « *L'Union Bretonne* », de Nantes, perçoit une rente de 9.000 francs. (Bellanger, Godechot, Guiral et Terrou, *Histoire générale de la presse française*. T. II, 1815-1871, Paris, P.U.F. 1969, p. 339)

(11) Préfecture d'Ille-et-Vilaine. Renseignements statistiques sur la presse. 16 mars 1869. 12 Ta 7, Statistiques de la presse.

473 exemplaires de cet organe, à chacune de ses parutions¹². Ces chiffres sont très inférieurs à ceux du « *Journal de Rennes* », principal concurrent de la feuille ministérielle et paraissant, comme celle-ci, trois fois par semaine.

— Créé en 1844, le « *Journal de Rennes* » est un organe catholique, de tendance royaliste, et plus précisément légitimiste, mais nous aurons l'occasion de découvrir que ce royalisme est, en dernière analyse, bien superficiel, ceci étant d'ailleurs la confirmation d'une observation que nous avons déjà faite en étudiant la ligne politique de cette feuille au cours des dix premiers mois d'existence de la Seconde République. En 1848, en effet, le « *Journal de Rennes* » a cru devoir se rallier à la République, puis il a soutenu avec vigueur la candidature de Louis-Bonaparte aux élections présidentielles¹³ ; il n'a pas tardé toutefois à se repentir de cette dernière attitude et il a combattu le Second Empire avec autant d'habileté que de persévérance, comme le prouvent surabondamment les rapports préfectoraux¹⁴. Copropriété de ses rédacteurs, le « *Journal de Rennes* » jouit d'une

(12) L'augmentation du nombre des abonnés peut s'expliquer par la campagne plébiscitaire. En avril, mai et juin 1870, les services postaux de Rennes ont assuré la diffusion de 18.443 exemplaires du « *Journal d'Ille-et-Vilaine* ». (12 Ta 7, Statistiques de la presse, 1870, 2^e trimestre) Il est à noter que le tirage réel du journal est certainement supérieur à ces chiffres qui ne tiennent pas compte des abonnés rennais, servis à domicile par les porteurs du journal, ni des abonnés résidant hors de l'Ille-et-Vilaine, ni de la vente au numéro s'effectuant à Rennes. Cette observation vaut pour tous les journaux rennais.

(13) CARDOT (Charles-Antoine), *Les grands faits de l'année 1848 en France et la presse rennaise*. — Paris, 1966, In-8° (107 p.) Extrait des « *Annales de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Clermont-Ferrand* ».

(14) Il suffit de citer quelques extraits de ces rapports : « tactique et tendances détestables... propage constamment les idées légitimistes et dénature les actes du gouvernement avec une perfidie calculée. » (Note manuscrite du préfet d'Ille-et-Vilaine ajoutée au rapport du Commissaire central de Rennes, 27 septembre 1853, 12 Ta 6)

— « très dangereux... attitude... toujours très hostile » (Préfet d'Ille-et-Vilaine à Ministre de l'Intérieur, 21 avril 1860, minute, 12 Ta 6)

— « Légitimiste, ultramontain ; très ardent, très hostile et très dangereux » (Préfet d'Ille-et-Vilaine à Ministère de l'Intérieur, 5 juillet 1863, minute, 12 Ta 6). — « mauvais esprit », « sentiments d'hostilité » « contre le gouvernement et l'administration ». (Préfet d'Ille-et-Vilaine à Ministre de l'Intérieur, 18 septembre 1867, minute, 12 Ta 6)

— Le « *Journal de Rennes* » et le « *Courrier de Rennes* », « déjà si hostiles », apportent « chaque jour », « plus d'aigreur et plus d'acrimonie dans la discussion ». (Préfet d'Ille-et-Vilaine à Ministre de l'Intérieur, 19 mars 1869, Arch. nationales, F 18/462 H, « *Chronique de Fougères* »)

indépendance absolue ; tant par la qualité de ses éditoriaux ¹⁵ que par son tirage ¹⁶ il occupe de loin la première place au sein de la presse rennaise et son influence est grande, notamment parmi les membres du clergé ¹⁷ : observons, à ce propos, que l'on s'abonne à la « *Semaine Religieuse* » au bureau du « *Journal de Rennes* » ¹⁸.

— Le plus important des journaux rennais du Second Empire est complété, depuis 1868, par un hebdomadaire : le « *Courrier de Rennes* », destiné avant tout aux ouvriers et aux paysans qui sont « les électeurs les plus nombreux » ¹⁹. La ligne politique du « *Courrier* » est, bien entendu, identique à celle du « *Journal de Rennes* » ; quant à son tirage, il serait assez faible, au moins si l'on s'en tient aux chiffres enregistrés par la Poste de Rennes ²⁰.

(15) Les rédacteurs et copropriétaires du « *Journal de Rennes* » sont dépeints comme suit, dans un rapport de police : « tous sont avocats, plaidant peu ou point, mais écrivant bien et beaucoup... » (Commissaire central de Rennes à préfet d'Ille-et-Vilaine, 4 août 1855, 12 Ta 6) La même appréciation revient constamment dans les rapports préfectoraux au sujet du « *Journal de Rennes* » : « très habilement rédigé » (Par exemple : Préfet d'Ille-et-Vilaine à Ministre de l'Intérieur, 21 avril 1860 et 5 juillet 1863, minutes, 12 Ta 6).

(16) En 1870, au cours du premier semestre, la Poste diffuse, en moyenne, 829 exemplaires du « *Journal de Rennes* », en Ille-et-Vilaine :
 1^{er} trimestre 29.277
 2^e trimestre 30.421
 (12 Ta 7, Statistiques de la presse, 1870). Le tirage réel du journal se situe vraisemblablement entre 1.000 et 1.500 exemplaires. (V. note 12 in fine).

(17) Citons ici encore les rapports des préfets : — « ...influence considérable. Ce journal est le reflet de l'opinion d'une certaine portion de la population ». (Préfet d'Ille-et-Vilaine à Ministre de l'Intérieur, (s. d. complète) 1852, minute, 12 Ta 7)

— « influent sur le parti légitimiste et sur la plus grande partie du clergé. » (Préfet d'Ille-et-Vilaine à Ministre de l'Intérieur, 3 juillet 1861, minute, 12 Ta 6)

(18) « Abonnements : S'adresser à M. Vallerie, rue du Champ-Jacquet, 25, au bureau du « *Journal de Rennes* ». (« *Semaine Religieuse* », 1870, passim, p. 1). La « *Semaine Religieuse* » reproduit parfois des articles du « *Journal de Rennes* ». (« *Semaine Religieuse* », 2 juillet, 17 septembre, 22 octobre 1870, à titre d'exemples)

(19) « *Courrier de Rennes* », 1^{ère} Année, n° 1, 20 juin 1868, p. 1, col. 1. En fait, cet hebdomadaire est surtout destiné aux membres de la classe paysanne, formant la très grande majorité des habitants de l'Ille-et-Vilaine : la rubrique consacrée à l'agriculture est toujours importante, souvent placée en première page et, fréquemment, l'éditorial lui-même s'adresse directement aux paysans. (V. par exemple « *Courrier de Rennes* », 13 et 20 février, 20 et 27 mars 1869, 3 septembre 1870, etc.)

(20) Nombre d'exemplaires du « *Courrier de Rennes* » diffusés par la Poste en Ille-et-Vilaine :

— 1 ^{er} trimestre 1870	1396
(moyenne à chaque parution = 107)	
— 2 ^e trimestre 1870	2688
(moyenne à chaque parution = 206)	

(12 Ta 7, Statistiques de la presse) Ces chiffres sont très certainement inférieurs à ceux du tirage réel, mais nous ignorons le nombre d'exemplaires diffusés sans passer par l'intermédiaire de la Poste. (V. note 12 in fine)

Pendant de longues années, le « *Journal de Rennes* » a été le seul organe rennais à combattre l'Empire, mais deux nouvelles feuilles d'opposition naissent en 1870 : le « *Courrier du Dimanche* », hebdomadaire, puis l'« *Avenir de Rennes* », qui, à l'instar de ses deux confrères les plus anciens, fait paraître trois numéros par semaine.

— Le « *Courrier du Dimanche* » publie son premier numéro le 12 février 1870 ; il se présente comme un « journal politique, à la portée de toutes les fortunes et de toutes les intelligences, libéral et modéré à la fois, et défenseur des principes conservateurs, moraux et religieux. »²¹. Défavorable à l'Empire, de nuance orléaniste, cet hebdomadaire est avant tout soucieux de défendre l'ordre social ; se réjouissant d'assister à l'« enterrement des candidatures officielles », il entreprend de définir les « devoirs du parti conservateur » : celui-ci doit s'organiser sans attendre, face aux « partis avancés » afin d'empêcher les « rouges » de « dominer le suffrage universel ». ²². Le « *Courrier du Dimanche* » s'adresse aux « honnêtes gens de toute opinion, qui ne veulent pas de révolution, qui veulent au contraire le maintien de la société française sur ses bases actuelles d'ordre, de moralité, de religion, de liberté et d'égalité politiques. » ²² Le nouveau journal est principalement rédigé par un avocat rennais, Jean-Baptiste Lesbaupin, qui en est également « cogérant » et « copropriétaire » ; son imprimeur, lui aussi copropriétaire-gérant, est Hippolyte Vatar ²³, imprimeur de l'archevêché et naturellement de la « *Semaine Religieuse* ». Les milieux gouvernementaux ne paraissent pas avoir accordé beaucoup d'attention à la création du « *Courrier du Dimanche* » ²⁴, dont le tirage

(21) « *Courrier du Dimanche* », « Journal politique, agricole, littéraire et commercial », n° 1, 12 février 1870, p. 1, col. 1.

Le « *Courrier du Dimanche* » a été le titre d'un important hebdomadaire parisien, publié de 1857 à 1866. (BELLET Roger, *Presse et journalisme sous le Second Empire*. Paris, Armand Colin (« Kiosque ») 1967, p. 301) Prévost-Paradol était l'un des plus brillants collaborateurs de cet organe de l'opposition libérale, fondé par un « aventurier roumain », Gregory Ganesco, et ouvert à des écrivains de tendances très diverses allant de l'orléanisme au socialisme. (AUBERT Alfred, *Un grand libéral : Prévost-Paradol*. Paris, 1931, p. 33).

(22) « *Courrier du Dimanche* », 5 mars 1870, pp. 1 et 2 (J. B. Lesbaupin).

(23) Le journal a un troisième copropriétaire-gérant qui se nomme Victor Drouyer. (Archives nationales, F 18/462 H, « *Courrier du Dimanche* »)

(24) Le Comte de Callac, préfet d'Ille-et-Vilaine, rend compte au ministre de l'Intérieur de la création du « *Courrier du Dimanche* », sans indiquer la tendance politique du nouvel hebdomadaire, ce qui d'ailleurs ne lui est pas demandé. (Préfet d'Ille-et-Vilaine à ministre de l'Intérieur, 12 février 1870, originale, et ministre de l'Intérieur à préfet d'I.-et-V. 18 février 1870, minute, Arch. nationales, F 18/462 H, « *Courrier du Dimanche* »)

semble assez faible²⁵ et l'audience, essentiellement rennaise²⁶ ; trois mois plus tard, ils s'intéressent davantage à la fondation d'un autre organe, sans y attacher cependant beaucoup d'importance : après le plébiscite, la situation du régime impérial semble à l'abri de toute menace.

— « *L'Avenir de Rennes* », organe républicain, est fondé par Bertrand Robidou, tout à la fois « propriétaire, rédacteur en chef et gérant », selon sa propre déclaration en date du 10 mai 1870²⁷. Le préfet d'Ille-et-Vilaine estime que ce journal, « futur promoteur dans le département des idées et doctrines républicaines », n'est pas appelé à conquérir beaucoup de lecteurs²⁸. Le premier numéro de l'« *Avenir* » n'est publié que le 2 juin²⁹. Le tirage du nouvel organe, en juin 1870, est assez faible et très inférieur en tout cas à celui de ses deux concurrents principaux³⁰.

— A ces cinq journaux, il convient d'ajouter la « *Semaine Religieuse* ». Certes, l'hebdomadaire diocésain appartient à la catégorie des « journaux non politiques », mais nous avons noté ses liens avec la presse d'opposition royaliste, ou réputée telle, et, d'autre part, les circonstances nées de la guerre lui permettront de s'exprimer, de plus en plus librement, sur des

(25) Au cours du premier trimestre de 1870, c'est-à-dire, en fait, du 12 février au 31 mars, 744 exemplaires du « *Courrier* » sont distribués en Ille-et-Vilaine par les soins des services postaux, ce qui représente une moyenne de 93 exemplaires à chaque parution. (12 Ta 7, Statistiques de la presse). Le second relevé trimestriel, établi le 6 juillet 1870, à la préfecture, ne mentionne pas le « *Courrier du Dimanche* », dont la publication s'est cependant normalement poursuivie et dont le tirage s'est probablement accru au moment du plébiscite. Ici encore, nous ignorons le tirage réel. (V. note 12 in fine)

(26) Au cours des six premières semaines de sa publication, le « *Courrier du Dimanche* » expédie en Ille-et-Vilaine, par la Poste, 744 exemplaires, dont :

Arrondissement de Rennes	684
Arrondissement de Fougères	24
Arrondissement de Saint-Malo	24
Arrondissement de Montfort	12
Arrondissement de Redon	0
Arrondissement de Vitré	0

(12 Ta 7, Statistiques de la presse).

(27) Arch. nationales, F 18/462 H, « *L'Avenir de Rennes* ».

(28) Préfet d'Ille-et-Vilaine à Ministre de l'Intérieur, 14 mai 1870, original, Archives nationales, F 18/462 H, « *L'Avenir de Rennes* ».

(29) « *L'Avenir de Rennes* », « Politique, littéraire, commercial, agricole », paraissant « les mardis, jeudis et samedis », n° 1, 2 juin 1870.

— Le titre du nouvel organe a sans doute été choisi en mémoire de Félicité de La Mennais. Ange Blaize, l'un des principaux rédacteurs de l'« *Avenir de Rennes* », est en effet le neveu de l'animateur du célèbre « *Avenir* », publié à Paris en 1831-1832.

(30) En juin 1870, les services postaux expédient, en Ille-et-Vilaine, 3.948 exemplaires de l'« *Avenir* » ; la moyenne, pour chaque parution, serait donc de 329 exemplaires, contre 473 pour le « *Journal d'Ille-et-Vilaine* » et 829 pour le « *Journal de Rennes* ». (12 Ta 7, Statistiques de la presse) Le tirage réel nous est inconnu. (V. note 12 in fine)

sujets qui lui étaient auparavant interdits. Au surplus, par son tirage, la « *Semaine Religieuse* » est de très loin la plus répandue des feuilles Rennaises : au début de 1868, chaque numéro est diffusé à 3.400 exemplaires³¹.

La presse purement politique exprime plus ou moins fidèlement les principales tendances de l'opinion publique. La plupart des républicains trouvent, sans aucun doute, dans l'« *Avenir de Rennes* », le reflet de leurs convictions et l'affirmation de leurs espoirs ; de leur côté, les partisans sincères du Second Empire disposent du « *Journal d'Ille-et-Vilaine* », dont ils ignorent que les opinions ne sont point parfaitement désintéressées. En revanche, les royalistes Rennais, véritablement soucieux de voir s'accomplir une restauration durable de la Monarchie, ne peuvent trouver, ni dans le « *Journal de Rennes* », ni dans le « *Courrier du Dimanche* » la ferme expression de leur choix politique³².

Nous nous proposons de suivre, pas à pas, les réactions de cette presse Rennaise, tout à la fois servante et maîtresse de l'opinion, témoin et acteur des grands événements de 1870 : le triomphe plébiscitaire de Napoléon III, la guerre franco-allemande, la chute de l'Empire et ses lendemains immédiats.

(31) Préfet d'Ille-et-Vilaine à Ministre de l'Intérieur, 10 février 1868, minute, 12 Ta 7. La « *Semaine Religieuse* » a été fondée en 1864 par Mgr Brossays-Saint-Marc, devenu un adversaire ardent de l'Empire, après en avoir été un ferme partisan. (DURTELLE DE SAINT-SAUVEUR, *Histoire de Bretagne*. T. II, Paris, 1946, pp. 436-439)

(32) L'histoire du royalisme français reste à écrire. En 1850, Théodore Muret, l'un des écrivains et journalistes les plus intelligemment dévoués à la cause de la Monarchie, déplorait le désaccord existant entre les royalistes et certains de leurs représentants à l'assemblée législative. Animateur et porte-parole du « royalisme populaire » — l'expression revient souvent sous sa plume — l'auteur de l'*Histoire des guerres de l'Ouest* disait : « J'arrive à un devoir pénible... il est certain que les populations royalistes sont loin d'exprimer une satisfaction égale pour la conduite politique de tous leurs représentants à l'Assemblée... Des hommes... naguère parfaitement posés dans le pays, n'y retrouveraient pas aujourd'hui la même influence. Plusieurs représentants du midi sont dans ce cas. Une conduite trop effacée, des votes fâcheux, ont grandement compromis, sinon tué tout à fait leur popularité. » (MURET Théodore, *Démocratie Blanche*. — Paris, 1850, p. 81) Les royalistes Rennais de 1870 pourraient faire les mêmes reproches aux rédacteurs de leurs journaux. De Rennes, en mars 1872, Jules Onnée, ex-zouave pontifical, écrira par exemple dans la préface de son livre consacré à la « Légion Bretonne » : « Henri V est le roi... comme Pie IX est le pape... Nos cœurs et nos bras sont à lui pour toujours. Que le vieux cri de nos pères soit aussi le nôtre : DIEU ET LE ROI ! ». (ONNÉE Jules, *Faits et gestes de la Légion Bretonne pendant la campagne de 1870-71*. — Paris, 1872, p. 12). Comment ce royaliste pourrait-il se sentir en communion de pensée avec le « *Journal de Rennes* » qui, nous le verrons, écrira au lendemain du 4 septembre : « Nous n'avons aucune antipathie, aucun préjugé contre la République. » (« *Journal de Rennes* », 12 septembre 1870).

Nous disposons de séries bien complètes de tous ces journaux rennais, à l'exception de l'« *Avenir de Rennes* » : aucune des collections connues de ce dernier organe, conservées tant à Paris qu'à Rennes ou à Vitré, ne contient les numéros parus de juillet à septembre 1870 et l'on ne peut que déplorer l'existence de cette lacune de notre documentation³³.

I. — LES DERNIERS MOIS DE L'EMPIRE : DU MINISTÈRE EMILE OLLIVIER AU DESASTRE DE SEDAN.

Après s'être unanimement ralliée à l'Empire libéral, la presse rennaise se divise à propos du plébiscite, comme sur le principe de la guerre à la Prusse, mais elle sait s'unir face à l'ennemi, à partir du moment où les hostilités sont ouvertes.

A. — LE RALLIEMENT A L'EMPIRE LIBÉRAL

Au cours des trois premiers mois de 1870, il n'y a plus, à Rennes, de presse d'opposition : en effet, le « *Journal de Rennes* », puis ce nouveau venu qu'est le « *Courrier du Dimanche* », accueillent très favorablement le ministère Emile Ollivier, formé le 2 janvier, dont le chef a déclaré son intention de gouverner en accord avec la majorité du Corps législatif. Le régime semble s'acheminer vers une Monarchie parlementaire, ce qui lui vaut la sympathie de la droite libérale³⁴ et les « légitimistes » du « *Journal de Rennes* », comme les « orléanistes » du « *Courrier du Dimanche* », tous infiniment plus libéraux que royalistes, ne peuvent qu'être séduits par cette apparente transformation de l'Empire. Il apparaît dès lors, à l'évidence, que si le « *Journal de Rennes* » a combattu pendant dix-huit ans le régime impérial ce n'est point parce qu'il reprochait à Napoléon III d'occuper le trône d'Henri V, mais bien par fidélité au parlementarisme.

Les animateurs du « *Journal de Rennes* » se rallient donc à l'Empire dans la mesure où celui-ci semble se muer en une Monarchie à dominante parlementaire ; pour s'en convaincre, il suffit de les lire. Paul de la Bigne-Villeneuve se réjouit

(33) V. infra : Bibliographie — Sources imprimées. Périodiques.

(34) RÉMOND (René), *La vie politique en France* T. 2, 1848-1879. Paris (Armand Colin, Collection « U »), 1969, pp. 191-196.

d'assister à l'« abdication du pouvoir personnel » au profit d'un retour au régime parlementaire, c'est-à-dire au « gouvernement du pays par le pays » : « Depuis l'avènement du Second Empire, il ne s'était pas produit de fait aussi important, au point de vue des libertés nationales, que la constitution du ministère dont l'avènement est aujourd'hui accueilli par une satisfaction à peu près générale. Ce sont là les meilleures étrennes que le pays pût attendre des régions du pouvoir... Pour ce qui nous concerne, l'attitude du nouveau ministère nous inspire une sympathie que nous ne cherchons pas à dissimuler »³⁵. Cofondateur du « Journal », auquel il ne collabore plus qu'occasionnellement depuis 1848,³⁶ Vincent Audren de Kerdrel tient à y déclarer qu'« il y a lieu d'espérer beaucoup du ministère »³⁷ dont Barthélémy Pocquet assure que « tout annonce qu'il sera à la hauteur de sa difficile mission »³⁸ et, dressant un bilan des quinze premiers jours de l'action gouvernementale, Léon Philouze achève, dans les termes suivants, son éditorial du 17 janvier : « Ce coup d'œil jeté sur les premiers actes et sur l'attitude des ministres, au milieu des difficultés qui les assaillent à droite et à gauche, confirme les espérances que l'avènement du nouveau ministère nous avait fait concevoir. »³⁹ Ce ralliement unanime des copropriétaires du « *Journal de Rennes* »⁴⁰ est enregistré avec satisfaction par la préfecture d'Ille-et-Vilaine : le Comte de Callac, préfet en poste depuis 1869, ne tarde pas à informer le ministre de l'Intérieur de « l'évolution du *Journal de Rennes*, organe du parti cléricale, qui avait fait jusqu'ici une opposition ardente à la politique du gouvernement et qui, depuis le 2 janvier, appuie les actes du nouveau ministère et lui promet désormais son concours. »⁴¹ Deux mois plus tard, Barthélémy Pocquet, en termes chaleureux, félicite Napoléon III d'avoir fait entrer son régime dans une voie nouvelle : « L'Empereur

(35) « *Journal de Rennes* », 5 janvier 1870, p. 1, col. 1 : « Le ministère du 2 janvier ».

(36) Kerdrel demeure copropriétaire du « *Journal de Rennes* », auquel il a cessé de collaborer régulièrement depuis son élection à l'assemblée constituante de 1848. (POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, *Correspondance politique du colonel Carron*. Rennes, 1961, p. 115)

(37) « *Journal de Rennes* », 7 janvier 1870, p. 1, col. 3

(38) « *Journal de Rennes* », 14 janvier 1870, p. 1, col. 1

(39) « *Journal de Rennes* », 17 janvier 1870, p. 1, col. 3

(40) Chacun des trois codirecteurs (La Bigne-Villeneuve, Pocquet et Philouze) assure à tour de rôle, chaque semaine, la rédaction des trois éditoriaux du « *Journal de Rennes* » et de celui du « *Courrier de Rennes* », paraissant le samedi. (POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, *Correspondance politique...*, *op. cit.*, pp. 2-3)

(41) Préfet d'Ille-et-Vilaine à Ministre de l'Intérieur, 22 janvier 1870. Cité par M. H. GOALLOU, *Le plébiscite du 8 mai 1870 en Ille-et-Vilaine*. « *Annales de Bretagne* », Nos 2/3, juin-septembre 1970, p. 376, note 9.

n'a pas hésité dans la voie libérale où il est entré. Qu'elles fussent sincères ou intéressées, il s'est élevé au-dessus des craintes manifestées autour de lui et ainsi il s'est montré véritablement généreux, véritablement intelligent des intérêts de la France en même temps que des siens propres. »⁴²

De son côté, le « *Courrier du Dimanche* » s'est rallié, dès son premier numéro, à l'Empire libéral et il partage pleinement les vues du « *Journal de Rennes* » quant au gouvernement formé par Emile Ollivier : « Le ministère, qu'on a surnommé avec raison le ministère des honnêtes gens, appelle à lui tous les hommes de bonne volonté, tous les vrais citoyens et il a grand besoin, en effet, de leur concours pour combattre les agitations stériles et les entreprises insensées de ces hommes qui se disent républicains et qui ne craignent pas d'exposer la société à des malheurs dont il n'est pas possible de prévoir ni d'apprécier l'étendue. Nous n'hésitons donc pas à soutenir ce ministère qui a pour nous le précieux avantage de personnifier l'alliance de l'ordre et de la liberté. »⁴³

Les deux feuilles rennaises, royalistes, ou réputées telles, sont donc en complet accord quant à la nécessité de soutenir le cabinet dirigé par l'animateur du « Tiers parti », mais elles vont se séparer au lendemain de l'annonce du recours au plébiscite : le « *Journal de Rennes* » s'enfermera à nouveau dans l'opposition la plus intransigeante, tandis que le « *Courrier du Dimanche* » exprimera des vues beaucoup plus nuancées.

B — LE PLÉBISCITE

Nous envisageons tour à tour la campagne plébiscitaire et les lendemains immédiats du scrutin.⁴⁴

1° — *Pour ou contre le « OUI »*. — Au début du mois d'avril, on apprend la décision prise par Napoléon III de soumettre à l'ensemble du corps électoral les diverses réformes politiques, d'inspiration libérale, promulguées depuis

(42) « *Journal de Rennes* », 23 mars 1870, p. 1, col. 1.

(43) « *Courrier du Dimanche* », 12 février 1870, N° 1, p. 1, col. 2 (Lesbaupin).

Le « *Courrier* » estime que le régime impérial a véritablement changé de nature : « La liberté, si longtemps chassée de notre pays, vient enfin d'y être ramenée par les aspirations de la partie honnête et conservatrice de la nation. » (« *Courrier du Dimanche* », 19 mars 1870, p. 1, col. 1)

(44) Nous n'exposerons ici que le rôle de la presse rennaise et ses réactions avant comme après le scrutin. Le plébiscite en Ille-et-Vilaine a fait l'objet d'une sérieuse étude, dont nous n'avons pas eu connaissance en entreprenant nos propres recherches : il s'agit de l'article de M. Goallou, paru en 1970 dans les « *Annales de Bretagne* ». (V. supra, n. 41)

1860. Ce nouveau recours au plébiscite provoque la colère du « *Journal de Rennes* » qui, sur-le-champ, retrouve le langage et le ton de l'opposition la plus déterminée. Sans attendre, La Bigne-Villeneuve condamne ce qui n'est à ses yeux qu'un « instrument aux mains du pouvoir personnel »⁴⁵ et ses amis réagissent de la même manière.⁴⁶ Il n'est plus question de soutenir le ministère Ollivier, ni de croire à une transformation profonde de l'Empire. Mais le « *Courrier du Dimanche* » adopte une autre attitude : il continue de croire, pour sa part, à l'Empire libéral ; sans approuver le recours au plébiscite, il n'en récuse pas formellement le principe, conseillant d'emblée de répondre « OUI », non pas à la personne de l'Empereur, mais bien à la réalité des réformes déjà acquises et notamment au « régime représentatif » se substituant au régime autoritaire de la constitution de 1852.⁴⁷ Le « *Journal de Rennes* », dont les aspirations profondes sont identiques à celles de son confrère, ne peut accepter une telle analyse et pour lui la cause est entendue, sans hésitation possible : « C'en est fait désormais », s'écrie par exemple Barthélémy Pocquet, « la vérité, le bon sens, le droit, succombent encore une fois, et ce qui triomphe, c'est le pouvoir despotique, arbitraire, d'un seul avec la fantasmagorie de la liberté. »⁴⁸

Toute autre est, bien entendu, la position du « *Journal d'Ille-et-Vilaine* » qui s'emploie, de son mieux, à défendre les intérêts du régime auquel il s'est étroitement lié. Son rédacteur en chef, Delaunay, développe essentiellement deux arguments en faveur du « OUI », le premier se réclamant de la logique et le second consistant à évoquer la menace du désordre, dans l'hypothèse d'une victoire des opposants. Le « *Journal d'Ille-et-Vilaine* » souligne que les libéraux, partisans du « NON », se trouvent en contradiction avec eux-mêmes puisqu'ils refusent les réformes libérales, codifiées au sein du

(45) « *Journal de Rennes* », 4 avril 1870, p. 1, col. 1.

(46) « *Journal de Rennes* », 6 avril 1870 et s.

(47) Le « *Courrier* » observe tout d'abord que le recours au plébiscite n'est rien d'autre que l'application d'une règle constitutionnelle toujours en vigueur et qu'il n'y a donc pas lieu d'en faire grief au gouvernement ; d'autre part, « le vote se fera dans des conditions tout autres qu'en 1851 et 52 » : « Alors nous avons derrière nous un coup d'Etat, devant nous des baïonnettes, de la pression et de la dictature partout, pour tout choix, l'Empire absolu ou la République rouge. Aujourd'hui, au lieu de la dictature, nous avons le régime parlementaire ; au lieu de la pression, la liberté du vote ; au lieu du silence, la discussion... » Et le signataire du très long article consacré à la grande question du moment conclut : « ...Voulez-vous changer la dictature contre la liberté ? il n'y a pas de raison au monde qui puisse empêcher un bon citoyen de répondre : OUI. » (« *Courrier du Dimanche* », 9 avril 1870, p. 1, col. 1-3 et p. 2, col. 1 : « Le plébiscite » par Jacques Bonhomme.)

(48) « *Journal de Rennes* », 15 avril 1870, p. 1, col. 1.

sénatus-consulte du 20 avril 1870,⁴⁹ agissant implicitement comme s'ils souhaitaient le maintien des règles autoritaires de 1852⁵⁰. Par ailleurs, Delaunay affirme et répète que les tenants du « NON », quels qu'ils soient, se font les complices des hommes de désordre, des révolutionnaires et des fauteurs d'anarchie : « *Oui*, c'est la liberté avec l'Empire, *non* c'est la révolution. »⁵¹ Ces deux thèmes, auxquels adhèrent publiquement les notables du parti gouvernemental, sont abondamment répandus par l'Administration⁵², dont le « *Journal d'Ille-et-Vilaine* », nous le savons, n'est rien d'autre qu'un rouage ; ils n'impressionnent nullement les dirigeants du « *Journal de Rennes* » qui continuent de recommander le « NON », tout en admettant, et non sans réticence, le recours à l'abstention, à l'occasion de « ce malencontreux plébiscite, instrument de despotisme, détestable agent de discorde, barrière subitement élevée devant nos libertés. »⁵³ L'attitude du « *Courrier du Dimanche* » reste bien différente. Indépendant du régime impérial et de ses représentants, Lesbaupin n'est peut-être pas insensible à l'argumentation des porte-paroles du gouvernement ; en tout cas, il adopte le mot d'ordre du « *Journal d'Ille-et-Vilaine* » et continue d'affirmer qu'il importe de répondre « OUI », dans l'intérêt même de la cause libérale : « Dire « NON », s'abstenir, mettre des bulletins blancs, qu'est-ce autre chose que s'unir au parti du désordre et de la révolution sociale, et chercher à renverser le gouvernement qui, malgré ses répugnances à cet égard, se trouve forcé de nous donner la liberté et de suivre le mouvement et le courant irrésistible de l'opinion. »⁵⁴ Cependant, le « *Courrier du Dimanche* » est bien loin d'admettre inconditionnellement les thèses gouvernementales et son « OUI » n'est pas dépourvu de réserves : Lesbaupin refuse d'accepter les deux articles du sénatus-consulte, portant maintien explicite du principe de la responsabilité de l'Empereur devant le corps électoral⁵⁵ et il imagine de conseiller à ses amis de déposer

(49) La formule du plébiscite ne peut que plonger dans la perplexité bien des membres du parti libéral : « Le peuple approuve les réformes libérales opérées dans la constitution depuis 1860, et ratifie le sénatus-consulte. »

(50) « *Journal d'Ille-et-Vilaine* », avril-mai 1870, passim.

(51) « *Journal d'Ille-et-Vilaine* », 30 avril 1870, p. 1.

(52) GOALLOU (Henri), *op. cit.*, pp. 379-381.

(53) « *Journal de Rennes* », 2 mai 1870, p. 1, col. 1 (Pocquet). Sur les désaccords entre membres du parti légitimiste et animateurs du « *Journal de Rennes* », voir GOALLOU, *op. cit.*, pp. 375-378.

(54) « *Courrier du Dimanche* », 30 avril 1870, p. 1.

(55) Ce principe, élément fondamental du bonapartisme, est exprimé clairement en l'article 13 du sénatus-consulte : « L'Empereur est responsable devant le peuple français auquel il a toujours le droit de faire appel. »

dans l'urne des bulletins « OUI », surchargés de la mention : « Sans approbation des articles 13 et 45 »⁵⁶.

Face au plébiscite, la presse libérale rennaise, de nuance monarchiste, est donc sensiblement en désaccord. Quant aux républicains, ils ne disposent encore d'aucun organe ; ils ont formé un comité, dit du « Drapeau tricolore », dont la raison d'être est de recommander le « NON »⁵⁷, mais le journal qu'ils envisagent de lancer ne pourra paraître que plusieurs semaines après le scrutin. Toutefois, la publication de l'« *Avenir de Rennes* » est annoncée, dès la fin d'avril ou le début de mai, sous la forme d'une circulaire, répandue « à profusion » dans l'arrondissement de Rennes et ce, estime le préfet, « principalement pour combattre le plébiscite ».⁵⁸ Ainsi, la presse républicaine n'est-elle pas tout à fait absente d'une campagne plébiscitaire, fort peu animée d'ailleurs en Ille-et-Vilaine. Huit jours avant le scrutin, le « *Courrier du Dimanche* » écrit, en effet : « Ainsi, sauf les frétilllements de M. Rouxin, rien dans notre département ! Ni comités spéciaux, ni réunions publiques, ni lettres circulaires des députés. Nul enthousiasme pour ou contre, calme plat, thermomètre plébiscitaire à zéro, voilà la situation. »^{58 bis} Rouxin est député bonapartiste de Saint-Malo et il s'emploie très activement à soutenir le « OUI » dans sa circonscription ; en revanche, les autres députés d'Ille-et-Vilaine, tous de même tendance, ne se manifestent que tardivement.^{58 ter}

(56) « Comment voter ?... en se servant, par exemple, de cette formule-ci : « oui, sans approbation des articles 13 et 45 du projet de Constitution voté par le Sénat ». Rien de plus facile que de faire imprimer et distribuer des bulletins de ce genre et c'est avec un de ceux-là que votera Jacques Bonhomme » (« *Courrier du Dimanche* », 16 avril 1870, p. 1, col. 1-2). V. aussi « *Courrier du Dimanche* » des 23 et 30 avril, et du 7 mai 1870. De tels bulletins sont effectivement imprimés par les soins du « *Courrier* ». (« *Courrier du Dimanche* », 30 avril 1870, p. 1, col. 1) Arthur de la Borderie donne son approbation à cette solution dans une longue lettre, publiée par le « *Courrier* » ; l'historien de la Bretagne, qui est également conseiller général d'Ille-et-Vilaine, estime que l'administration ne sera pas en droit de tenir pour nuls ces bulletins ainsi surchargés. (« *Courrier du Dimanche* », 30 avril 1870, p. 1, col. 2-3 et p. 2, col. 1)

(57) GOALLOU (Henri), *op. cit.*, p. 375.

(58) Préfet d'Ille-et-Vilaine à Ministre de l'Intérieur, 14 mai 1870, Arch. nat. F 18/462 H, « *Avenir de Rennes* ». — Le « *Courrier* juge cette circulaire « relativement modérée, mais terne ». (« *Courrier du Dimanche* », 7 mai 1870, p. 2, col. 3).

(58 bis) « *Courrier du Dimanche* », 30 avril 1870, p. 2, col. 2-3 (« Le mouvement plébiscitaire », par Jacques LAFORET).

(58 ter) Leurs interventions sont spirituellement commentées, la semaine suivante, par l'un des chroniqueurs du « *Courrier* ». Le marquis de Piré, député de Rennes, ayant achevé sa circulaire par ces mots : « Voter NON, c'est arborer le drapeau rouge. Voter OUI, c'est tenir haut et ferme le drapeau d'Austerlitz. », Jacques Laforêt s'écrie : Que diantre vient faire ici Austerlitz ?... » et il ajoute : « N'importe, je ne m'en cache pas, j'ai un faible pour M. de Piré ; avec lui, on a de la fantaisie,

Si l'action des républicains rennais n'inquiète guère la préfecture, il n'en est pas de même de l'attitude du clergé.

Comme le lui impose son statut de journal « non politique », la « *Semaine Religieuse* » garde le plus complet silence sur la question du plébiscite ; à la veille du scrutin, nous y trouvons bien un mandement des vicaires généraux du diocèse, daté du 6 mai 1870, mais ce texte a pour objet de prescrire des prières publiques en vue d'obtenir un temps plus favorable au bien de la terre.⁵⁹ Nonobstant cette neutralité officielle, le préfet se préoccupe de la réserve du clergé, dont les membres seraient en bonne partie défavorables au « OUI »,⁶⁰ ceci s'expliquant notamment par l'influence du « *Journal de Rennes* » qui déclare encore, le 4 mai, par la voix du Comte de la Monneraye, député du Morbihan, mais rennais d'origine : « Le régime plébiscitaire est la négation du régime parlementaire et de la liberté. Il est la négation de tout gouvernement régulier et une nouvelle incarnation du pouvoir personnel. Il est par conséquent, enfin, la négation de tout ordre moral et politique. »⁶¹ L'archevêque de Rennes, Mgr Brossays-Saint-Marc, se trouve absent au moment du plébiscite, étant retenu à Rome par le concile, mais nul n'ignore qu'il est devenu, depuis une dizaine d'années, un adversaire résolu de l'Empire.⁶²

En dépit de la neutralité officielle de l'archevêché⁶³, on conçoit donc que la préfecture ait manifesté quelque inquiétude dans un département où l'opinion catholique est très largement dominante.

Cependant, une défaite du parti gouvernemental semble parfaitement improbable. La veille du scrutin, le « *Courrier du Dimanche* » rappelle ce que furent les votes de l'Ille-et-Vilaine, tant en 1848, lors de l'élection présidentielle, qu'en 1851 et 1852, à l'occasion des deux premiers plébiscites ; il

de l'imprévu, du drôle, quelquefois même du grotesque, — du banal jamais. Ce mélange d'esprit un peu vagabond, de démocratie et de talon rouge, cela fait un type — et nous en avons si peu ! » (« *Courrier du Dimanche* », 7 mai 1870, p. 1, col. 3, « Le mouvement plébiscitaire »).

(59) Le pays souffrant d'une exceptionnelle sécheresse, le clergé est invité à recourir aux oraisons « ad petendam pluviam ». (« *Semaine Religieuse* », 7 mai 1870, pp. 1-2)

(60) GOALLOU, *op. cit.*, p. 378.

(61) En publiant ce texte, extrait par nous-mêmes d'un long article en forme de réquisitoire, Barthélémy Pocquet ajoute : « La conformité des idées de M. de La Monneraye avec les nôtres est entière ; elle ne saurait être plus intime. » (« *Journal de Rennes* », 4 mai 1870, p. 1). Cette déclaration est sans doute destinée à répondre à celle du Marquis de Piré, député d'Ille-et-Vilaine et partisan résolu de l'Empire. (V. supra, note 58 ter)

(62) DURTELLE DE SAINT-SAUVEUR, *op. cit.*, p. 439.

(63) Mgr Saint-Marc aurait-il pu recommander officiellement un vote

apparaît que les suffrages bonapartistes ont toujours été nettement majoritaires, surtout lors de l'établissement de l'Empire.⁶⁴ En tout cas, il est clair que la plupart des électeurs se prononceront pour ou contre Napoléon III, pour ou contre le pouvoir impérial, sans tenir compte des dispositions du sénatus-consulte du 20 avril 1870, texte constitutionnel qu'ils sont incapables d'apprécier et dont la teneur ambiguë ne peut retenir l'attention que des membres de la « classe politique ». ⁶⁵ Enfin, le régime impérial constitue depuis bientôt dix-huit ans le pouvoir établi et l'opinion ne peut être insensible à cette stabilité, malgré les efforts d'une opposition libérale s'exprimant très librement, comme nous avons pu en juger.

2° — *Le plébiscite et ses lendemains immédiats.* — La consultation plébiscitaire du 8 mai 1870 est, on le sait, un triomphe pour l'Empire qui apparaît véritablement « fondé une seconde fois » : les tenants des diverses oppositions n'ont pu empêcher les « OUI » de recueillir 82 % des suffrages exprimés, alors que l'on compte un million de votants de plus que lors des élections législatives de 1869.⁶⁶ En Ile-et-Vilaine, la défaite des libéraux, de nuance royaliste ou de convictions républicaines, est particulièrement écrasante⁶⁷ : les « OUI » à l'Empereur sont encore plus nombreux qu'en 1852, alors que les chiffres des électeurs inscrits sont prati-

négatif ? M. GOALLOU (*op. cit.*, pp. 378-379) croit devoir accuser l'archevêque d'avoir été « prudemment attentiste », mais on voit mal comment un des principaux membres de l'épiscopat français aurait pu prendre ouvertement parti contre l'Empire, alors que des troupes françaises assurent la protection des Etats pontificaux (ce que rappelle un « fervent catholique » dans le « *Journal d'Ile-et-Vilaine* », texte cité d'ailleurs par M. GOALLOU, *op. cit.*, p. 379, n. 17) et compte tenu de ce que l'Empereur a fait, au cours des derniers mois, d'importantes concessions à l'opinion catholique, écartant du pouvoir les représentants de la tendance anticléricale, tels que le ministre de l'Instruction Publique, Victor Duruy. (REMOND, *op. cit.*, p. 196).

(64) Il n'est pas inutile de citer ces chiffres :

	10-XII-1848	20/21-XII-1851	21/22-XI-1852
— Inscrits	152.631	157.776	157.776
— Votants	111.794	75.880	111.108
— Abstentions	40.837	81.896	46.668
— L. N. BONAPARTE	73.181		
— « OUI »		71.792	109.154
— « NON »		3.626	1.351
— Nuls		462	603

(« *Courrier du Dimanche* », 7 mai 1870, p. 2, col. 1).

(65) Ou, si l'on préfère, « des classes éclairées qui s'intéressent à la politique. » (GOALLOU, *op. cit.*, p. 371).

(66) REMOND (René), *op. cit.*, p. 200.

(67) Voir une analyse très détaillée des résultats, illustrée de cartes, dans l'article de M. GOALLOU, *op. cit.*, pp. 381-390.

quement identiques et que la participation électorale est sensiblement plus forte.⁶⁸ La population du département s'accommode donc fort bien de l'Empire, tant par atavisme monarchique⁶⁹ que par respect d'un régime établi auquel elle n'a guère, au surplus, de reproches à adresser⁷⁰; elle le prouve, une fois encore, en donnant massivement ses suffrages à Napoléon III et, en 1870, l'Ille-et-Vilaine se présente comme le plus bonapartiste des cinq départements bretons.⁷¹

Cependant, les consignes de l'opposition n'ont pas été totalement méprisées, notamment à Rennes : des électeurs, dont le nombre exact est évidemment indéterminable, se sont abstenus volontairement⁷², s'inspirant des recommandations

(68) *Résultats comparés des plébiscites de 1852 et de 1870 en Ille-et-Vilaine* :

	21/22-XI-1852	8-V-1870
— Inscrits	157.776	156.229
— Votants	111.108	125.504
— Abstentions	46.668	30.725
— « OUI »	109.504	117.677
— « NON »	1.351	5.921
— Nuls	603	1.906

(69) En 1890, l'historien républicain Eugène Spuller écrira, à propos de l'Assemblée constituante de 1848 : « Les républicains, respectueux du principe de la souveraineté du peuple jusqu'à la superstition, auraient cru manquer à leurs devoirs envers la nation en ne lui conférant pas le droit d'élection directe du président de la République. Comment ne virent-ils pas qu'ils invitaient une nation profondément monarchique à se donner un roi, dans la personne de ce président... ? » (SPULLER, *Histoire parlementaire de la Seconde République*. Paris, 1891, p. 204).

(70) GOALLOU, *op. cit.*, pp. 371 et 375.

(71) Pourcentages des « OUI » par rapport aux électeurs inscrits :

Ille-et-Vilaine	75 %
Morbihan	74 %
Côtes-du-Nord et Finistère	72 %
Loire-Inférieure	60 %

(BLAYAU NOËL, *Le plébiscite du 8 mai 1870 en Loire-Inférieure*. « *Annales de Bretagne* », Nos 2/3, 1970, pp. 343-369). Dans l'*Atlas historique de la France contemporaine* (1800-1965), publié par Armand Colin (Collection « U ») figure (p. 112) une carte du plébiscite du 8 mai 1870, représentant, par départements, les pourcentages des « NON », calculés d'après le nombre des électeurs inscrits. Sur cette carte, reproduite par M. REMOND (*La vie politique en France*. T. II (*op. cit.*, p. 198), l'Ille-et-Vilaine est classée parmi les départements dans lesquels le « NON » a obtenu entre 20 et 25 % des suffrages. Il s'agit d'une lourde inexactitude : les « NON » de l'Ille-et-Vilaine (5.921) représentent en réalité 3,7 % des inscrits (156.229) M. BLAYAU (*op. cit.*, p. 359, note 30) fait une remarque analogue à la nôtre à propos de la Loire-Inférieure, placée sur cette même carte dans la catégorie des départements ayant donné de 35 à 40 % de « NON », alors qu'en fait la moyenne des suffrages négatifs est de 10,2 %. Il est infiniment regrettable d'être obligé de relever des erreurs aussi grossières dans un ouvrage à prétentions scientifiques.

(72) On compte à Rennes 4.296 abstentions sur 12.438 électeurs inscrits. M. Goallou estime que les électeurs du « *Journal de Rennes* » ont généralement préféré s'abstenir plutôt que de voter « NON ». (GOALLOU, *op. cit.*, pp. 384-387).

du « *Journal de Rennes* » ; d'autre part, 2.884 rennais ont voté « NON », les uns suivant le conseil du même « *Journal de Rennes* », (qui n'avait admis qu'à regret le recours à l'abstention), les autres respectant le mot d'ordre des fondateurs de l'« *Avenir de Rennes* » ; enfin, si 291 bulletins nuls ont été relevés à Rennes, ils émanent certainement, pro parte, de lecteurs du « *Courrier du Dimanche* ». Quant au parti gouvernemental, il a été suivi par 4.337 électeurs ; c'est-à-dire que l'Empire n'est formellement soutenu que par moins d'un rennais sur trois. A Rennes même, par conséquent, l'opposition n'a connu qu'un demi-échec, surtout si l'on se reporte aux chiffres de 1852⁷³. Ceci nous montre qu'en Bretagne⁷⁴, comme dans le reste de la France⁷⁵, les adversaires résolus du régime impérial ne sont nombreux que dans les centres urbains, l'Empire étant essentiellement soutenu par la confiance des populations rurales, ces dernières formant la grande majorité du corps électoral.

Les résultats du scrutin, tant dans le département que dans l'ensemble de la France, réjouissent grandement les rédacteurs du « *Journal d'Ille-et-Vilaine* » ; ceux-ci se sentent rassurés et plus que jamais confiants en l'avenir d'un régime auquel ils se sont totalement inféodés. Quant à la presse d'opposition, en dépit du sévère échec qu'elle vient de subir, elle refuse de désespérer.

Dans le « *Journal de Rennes* », La Bigne-Villeneuve prend acte, dédaigneusement, de la victoire remportée par le « pouvoir personnel » : « Voilà donc l'entreprise plébiscitaire menée à fin. L'activité dévorante de l'administration a fait son œuvre. Laissons-la pour ce qu'elle vaut. »⁷⁶ Le même éditorialiste ajoute : « Le pouvoir personnel reste affaibli, dépouillé du prestige qui l'entourait en 1851-1852 ; l'opposition s'est retrempée dans la lutte. »⁷⁷ Cette analyse, renfermant plus de passion que de raison, est assez semblable à celle que fera, six semaines plus tard, Léon Gambetta, dans une lettre adressée à l'un de ses meilleurs amis.⁷⁸ Il semble que les libéraux, de droite et de gauche, désavoués par la

(73) En novembre 1852, 463 rennais avaient voté « NON » à l'Empire. (GOALLOU, *op. cit.*, p. 389, note 51).

(74) A Nantes-ville, les « NON » l'emportent très nettement avec 40,1 % des inscrits, les « OUI » n'en ayant entraîné que 25,4 %. (BLAYAU, *op. cit.*, p. 357).

(75) DANSETTE (Adrien), *Deuxième République et Second Empire*. Paris (Fayard), 1942, p. 264.

(76) On sait qu'Emile Ollivier avait donné l'ordre à l'Administration de déployer une « activité dévorante » en vue d'assurer la victoire du « OUI ».

(77) « *Journal de Rennes* », 9 mai 1870, p. 1.

(78) A Edouard Edoux, de Bruxelles, le 20 juin 1870, Gambetta écrit :

grande majorité des électeurs, ne veulent pas se résigner à regarder en face une défaite qu'ils cherchent, un peu puérement, à minimiser ; en tout cas, ils ne veulent pas s'avouer vaincus. Cet état d'esprit est notamment celui des républicains rennais qui, refusant de s'abandonner au découragement, maintiennent leur décision de créer un journal : moins de 48 h. après le déroulement du scrutin plébiscitaire, Bertrand Robidou signe une déclaration, destinée à l'administration préfectorale, aux termes de laquelle il se présente comme « propriétaire, rédacteur en chef et gérant » de l'« *Avenir de Rennes* », organe politique devant paraître trois fois par semaine.⁷⁹ Le préfet, qui peut se flatter d'administrer celui des départements de l'Ouest où les « OUI » ont été les plus nombreux⁸⁰, ne s'émeut guère de cette déclaration ; il en fait tenir une copie au Ministère de l'Intérieur accompagnée d'un rapport dans lequel il assure que la nouvelle feuille n'obtiendra guère d'audience : « Je ne crois pas, du reste, que l'*Avenir* rencontre beaucoup de partisans dans ce pays où l'opinion qu'il représente n'a aucunes racines. »⁸¹

Le Comte de Callac ne peut évidemment imaginer que, moins de quatre mois plus tard, il devra céder sa préfecture à l'un des rédacteurs de l'« *Avenir de Rennes* »⁸² ; mais, quelque peu grisé par le triomphe du parti gouvernemental — indiscutable succès personnel — et encore peu familiarisé avec un département dans lequel il n'est en poste que depuis le mois d'octobre 1869, il tend peut-être à sous-estimer l'importance de l'opinion républicaine et surtout le dynamisme des tenants de celle-ci. Mal informé, du fait de l'absence en pro-

« ...J'ignore... si la situation actuelle du Parti Républicain ne te paraît point désespérée comme à beaucoup trop de monde... le plébiscite par lequel on avait cru nous abattre n'a fait que déblayer la situation... l'empire n'est rien que la Bureaucratie organisée... Il ne faut rien induire des millions de voix données à l'Empire... pouvoir plus affaibli, plus embarrassé, plus menacé qu'avant ce stratagème. » (*Lettres de Gambetta*, 1868-1882, recueillies et annotées par Daniel Halevy et Emile Pillias, Paris (Grasset) 1938, lettre n° 93).

(79) Bertrand Robidou à préfet d'Ille-et-Vilaine, 10 mai 1870 (copie), Archives nationales F 18/462 H « *Avenir de Rennes* ».

(80) Nous avons déjà noté que l'Ille-et-Vilaine se présentait, en mai 1870, comme le plus bonapartiste des départements bretons ; avec ses 75 % de « OUI (par rapport aux électeurs inscrits) elle dépasse également la Mayenne (74 %), la Manche et la Vendée (72 %) et le Maine-et-Loire (69 %). (BLAYAU, *op. cit.*, p. 355).

(81) Préfet d'Ille-et-Vilaine à Ministre de l'Intérieur, 14 mai 1870, Archives nationales F 18/462 H « *L'Avenir de Rennes* ».

(82) Il s'agit d'Ange Blaize qui sera nommé préfet d'Ille-et-Vilaine par Gambetta au lendemain du 4 septembre.

vince d'un service spécialisé de police politique⁸³, le préfet n'a pas eu la curiosité d'examiner attentivement les archives de ses prédécesseurs ; il aurait pu y découvrir que, moins de dix ans plus tôt, au temps de l'Empire autoritaire, Robidou, en tant que directeur d'un organe de l'arrondissement de Saint-Malo (« *L'Union des deux villes* »), était considéré comme « dévoué au gouvernement ». ⁸⁴

Quoiqu'il en soit, « *L'Avenir de Rennes* » paraît quinze jours plus tard, exposant longuement son programme, par la plume de Bertrand Robidou dont les convictions républicaines sont d'autant plus intransigeantes qu'elles sont, semble-t-il, d'assez fraîche date : « Dix-huit années d'un gouvernement personnel et dictatorial, s'appuyant successivement sur tous les éléments de force compressive comme sur tous les compromis politiques, n'ont pu que vous convaincre des dangers d'un système qui a coûté tant de milliards à la France et

(83) En province, au 19^e siècle, la police politique est entre les mains des préfets. Une vingtaine d'années plus tard, un préfet républicain écrira : « Le préfet qui arrive dans sa préfecture ne trouve aucun renseignement, ni sur son département, ni sur ses habitants... Il lui faudra un an, deux ans d'étude des hommes et des choses... pour être à même de savoir exactement à quoi s'en tenir... La vérité, c'est qu'il faudrait qu'une préfecture eût une organisation politique qui survécût aux préfets. » (MONTEIL Edgar, *L'administration de la République*. Paris, 1893, p. 80 et s.).

(84) Né en 1820, Robidou a été instituteur public à Saint-Benoît-des-Ondes (Ille-et-Vilaine), où il a eu de « fâcheux démêlés » avec l'administration municipale. D'« opinions avancées » en 1848, il est considéré en 1861 comme étant tout à la fois « dans une bonne situation » et « dévoué au gouvernement ». Au même moment, l'« *Union des deux villes* », organe politique, paraissant deux fois par semaine à Saint-Malo, compte 120 abonnés ; ce journal est présenté par la préfecture comme « gouvernemental » et influe « sur la bourgeoisie et le commerce » de la région malouine. (Rapport préfectoral sur la presse en Ille-et-Vilaine, 3 juillet 1861, minute, 12 Ta 7/1^o). L'« *Union* » est déficitaire de 1.000 francs par an et l'autorité administrative se dispose à porter remède à cette situation en modifiant la répartition du produit des annonces légales. (« Situation financière des journaux politiques du département d'Ille-et-Vilaine », 26 juin 1861 et pièces annexes, 12 Ta 7/1^o). Deux ans plus tard, Robidou est dépeint comme « d'opinion libérale gouvernementale et rallié à l'Empire » ; il est rappelé que son journal « a prêté à l'administration un utile concours », mais on ajoute qu'il n'offre pas de « garanties sérieuses » et qu'il pourrait même devenir dangereux, « si par malheur l'avenir de la France s'assombrissait ». Cette méfiance paraît s'appliquer davantage aux trois « bailleurs de fonds » de l'« *Union des deux villes* » qu'à Robidou, rédacteur, directeur et copropriétaire nominal. (Rapport préfectoral sur la presse en Ille-et-Vilaine, juin 1863, minute, 12 Ta 7/1^o). En 1870, l'« *Union des deux villes* » est toujours au nombre des feuilles gouvernementales (12 Ta 6, « *Union des deux villes* ») mais, huit jours avant la publication du premier numéro de l'« *Avenir de Rennes* », dont il prend la direction, Robidou déclare officiellement abandonner ses fonctions de « rédacteur en chef et gérant » du journal malouin. (Déclaration du 23 mai 1870, 12 Ta 16, « *Union des deux villes* »). Sur Robidou, « phaéton de la démocratie dans le département », voir un portrait satirique et spirituel dans le livre de Jules ONNÉE, *Faits et gestes de la Légion Bretonne pendant la campagne de 1870-71* — Paris, 1872, pages 74-81.

qui nous laisse remplis de craintes pour l'avenir. »⁸⁵ Robidou souligne la puissance du courant libéral par lequel ses confrères de la presse monarchiste rennais se laissent porter depuis longtemps : « Alarmés de cet état de choses, éclairés par ces ruineuses expériences, par ces fautes politiques, par ces versatilités inouïes, par ces expéditions aventureuses et tragiques, tous les partis, sans exception, revenant comme d'eux-mêmes au principe de la souveraineté nationale et directe, ont revendiqué avec ardeur, dans ces derniers temps, le gouvernement du pays par le pays et le pouvoir lui-même, ne voyant plus que des points noirs et les orages à l'horizon, a cédé à l'impérieuse nécessité de se transformer autant qu'il le peut en empire libéral. »⁸⁵ Mais cette transformation est plus apparente que réelle : « Avec le plébiscite, entouré de fantômes et de complots, comme avec la dictature personnelle, n'est-ce pas encore le gouvernement d'un seul, la volonté d'un seul, la suprématie et la direction d'un seul que vous subissez ? »⁸⁵ Le parti gouvernemental a toujours su diriger le suffrage universel et son triomphe récent s'explique par la peur : « Dans le vague si douloureux qui opprime les esprits,... un sentiment de ridicule effroi, soigneusement entretenu par les amis de l'autorité, s'est emparé de la plupart de ceux qui possèdent ; ils se sont demandés où nous allons, par quoi pourrait être remplacé ce qui existe ; et, derrière l'idole ou le dieu, ils n'ont vu que des abîmes ! La peur a été alors leur seule conseillère, la souveraine maîtresse de la situation ; elle s'est substituée au discernement, au libre arbitre, presque à la conscience ; elle est devenue l'unique mobile de leurs actes, de leur conduite politique. »⁸⁵ Le fondateur de l'« Avenir » observe encore que, « la protection de l'ordre matériel » et « des intérêts présents », si chère aux conservateurs, n'est même pas réellement assurée, puisqu'elle ne tient qu'à « la vie d'un homme, c'est-à-dire à un fil. »⁸⁵

Le fondateur de l'« *Avenir de Rennes* » sait-il que la santé de l'Empereur se trouve gravement altérée ? Songe-t-il à un attentat possible ? En tout cas, ses vues sont ici assez prophétiques. Il s'adresse enfin à la « bourgeoisie libérale », lui demandant de « remplir ses devoirs civiques » en reprenant « cette politique virile des hommes qui ont fait 89 » : « Qu'elle ose donc être libre ! »⁸⁵ Mais cette bourgeoisie doit se garder de jouer, « comme on l'en accuse », « le rôle des privilégiés qu'elle a jadis renversés » ; elle doit se mêler « aux foules démocratiques, non pour les conduire en esclaves aux pieds du César, mais pour les émanciper dans le sens du droit » ; de

(85) « *Avenir de Rennes* », N° 1, 2 juin 1870, p. 1, col. 1 et 2.

l'union de la bourgeoisie et du peuple, naîtra « la société homogène, forte et juste que nos pères ont cru fonder à jamais et qui ne relèvera que d'elle-même. »⁸⁵ Sans évoquer explicitement la République, Robidou résume comme suit son programme et celui de ses amis : « En un mot, la liberté comme base de l'ordre public, contrairement au principe d'autorité, unique ressort des gouvernements despotiques. »⁸⁶

En témoignant d'une telle hostilité à l'égard du « pouvoir personnel », l'auteur de cette longue profession de foi libérale rejoint les rédacteurs du « *Journal de Rennes* » et du « *Courrier du Dimanche* ». Tous ces hommes ont un même objectif : le « gouvernement du pays par le pays », c'est-à-dire l'établissement d'un régime parlementaire ; ils ne parlent, soulignons-le, ni de Monarchie, ni de République et ce qui les sépare véritablement c'est la question religieuse, à laquelle se trouve liée celle de l'enseignement primaire. Les hommes de l'« *Avenir de Rennes* » veulent une « diffusion de l'enseignement populaire, gratuit et universalisé, comme le suffrage a été lui-même rendu universel », en sorte que ce même suffrage ne soit « ni le servilisme officiel sous un maître qui en fait son instrument, ni la réaction aux mains des partis rétrogrades ». ⁸⁷ Quinze jours plus tard, l'« *Avenir* » précise que cet enseignement devra être retiré des mains de l'Église : il s'agira d'une « instruction laïque ». ⁸⁸ Il est évident que les rédacteurs du « *Journal de Rennes* » ne pourront jamais accepter une telle solution, et il en est de même de ceux de l'hebdomadaire « orléaniste ».

Au lendemain du vote plébiscitaire, le rédacteur en chef de ce dernier organe veut tout d'abord croire que la plupart des électeurs ont voté « OUI » en songeant davantage aux réformes libérales qu'à la personne de l'Empereur. ⁸⁹ Mais le « *Courrier du Dimanche* » abandonne petit à petit ses illusions, tout en exprimant très fermement les convictions libérales qui sont les siennes : « Qu'on le veuille ou qu'on ne le

(86) « *L'Avenir de Rennes* » se réclame fréquemment des premiers temps de la Révolution française ; il publie, dans son premier numéro, la « Déclaration des droits » de 1789, suivie d'un commentaire d'Ange Blaize, dont la conclusion est la suivante : « Donc la liberté vaincra. En vain des gouvernements, imbus des idées absolutistes voudraient lui barrer le passage. Quelques sceptres en travers n'arrêteront pas le genre humain. » (« *Avenir de Rennes* », 2 juin 1870, p. 1, col. 3-5). La feuille républicaine revendique l'« égalité civile, religieuse et politique », demande le « développement de l'esprit civique », exige une « liberté électorale absolue » et la « liberté de réunion et de discussion ». (« *Avenir de Rennes* », 2 juin 1870, p. 1, col. 2 et 3).

(87) « *Avenir de Rennes* », 2 juin 1870, p. 1, col. 3.

(88) « *Avenir de Rennes* », 16 juin 1870, p. 2, col. 5.

(89) « *Courrier du Dimanche* », 14 et 21 mai 1870, p. 1 (J.-B. Lesbautin).

veuille pas, il a été vrai de tous temps et il est encore vrai aujourd'hui qu'une bonne et saine politique, entourée de garanties libérales suffisantes, est seule capable de donner aux affaires une sécurité sans laquelle on ne peut espérer ni progrès, ni prospérité. »⁹⁰ Ces garanties, propices à la bonne marche des affaires, Jean-Baptiste Lesbaupin a pensé que l'Empereur était, bon gré mal gré, véritablement décidé à les accorder ; il doit se résigner à admettre qu'il n'en est rien et que l'Empire libéral n'était qu'un leurre : « L'Empire autoritaire était désastreux, l'Empire plébiscitaire ne le lui cède en rien ; pour avoir changé de constitution, nous n'avons pas changé de maître et le gouvernement du pays par le pays est encore loin de nous. »⁹¹

Unis dans une commune opposition à l'Empire, les Robidou, les Lesbaupin et les La Bigne-Villeneuve n'ont donc qu'une voix pour condamner le « pouvoir personnel » et leurs trois journaux s'abstiennent réciproquement de toute attaque : s'ignorant mutuellement, le plus souvent, ils réservent leurs flèches, le cas échéant, pour la feuille bonapartiste.⁹² A l'occasion de l'élection d'un conseiller général, la presse d'opposition rennaise va se diviser, sans entrer outre mesure dans la voie de la polémique et les résultats de ce scrutin vont, par ailleurs, nous permettre de faire des constatations intéressantes quant à la force réelle de l'opinion républicaine à Rennes.

3° — *Une élection cantonale.* — Les électeurs du canton Nord-Ouest de Rennes sont appelés, environ un mois après le plébiscite, à élire un membre du conseil général. Le « *Journal de Rennes* » a son propre candidat, Marc Garnier⁹³ et, de son côté, l'« *Avenir de Rennes* » recommande chaleureusement Edgar Le Bastard aux suffrages des républicains.⁹⁴ Le

(90) « *Courrier du Dimanche* », 4 juin 1870, p. 1 (J.-B. Lesbaupin).

(91) « *Courrier du Dimanche* », 11 juin 1870, p. 1.

(92) Relevons par exemple ces quelques lignes ironiques destinées au « *Journal d'Ille-et-Vilaine* » qui « prend sa grosse caisse. Il a raison ; ce n'est pas trop d'un peu de fracas pour célébrer toute l'ignorance dont il fait preuve, toujours fort spirituellement. » (« *Avenir de Rennes* », 21 juin 1870, p. 3, col. 1 (Robidou).

(93) Garnier est président de la Chambre de Commerce ; il se présente, non pas en tant que royaliste, mais comme « sincèrement et profondément libéral », voulant « une décentralisation large et féconde, le gouvernement du pays par le pays, un pouvoir fort et respecté ». (Voir sa profession de foi dans le « *Journal de Rennes* » du 8 juin 1870, p. 2, col. 2, qui évoque en même temps, sans aucune trace de polémique, les candidatures adverses.)

(94) Le Bastard (Edgar), 1836-1892. Né à Tinchebraye (Orne) ; descendant du conventionnel Le Maréchal. Études à Rennes, au Lycée, puis à la Faculté de Droit, où il obtient sa licence, avant de prendre la direction d'une tannerie. Après le 4 septembre, Le Bastard deviendra maire de Rennes, conseiller général de Rennes Nord-Est et sénateur d'Ille-et-Vilaine, de 1879 à 1888.

conseiller sortant, Eugène Pinault, que l'on peut qualifier de « bonapartiste libéral »⁹⁵, est soutenu par le « *Journal d'Ille-et-Vilaine* » et par le « *Courrier du Dimanche* ». A ce propos, Lesbaupin dévoile très discrètement ses tendances orléanistes : après avoir, tout à fait courtoisement, relevé l'inexpérience juvénile de Le Bastard, il souligne que ce dernier est présenté par un journal dont les opinions sont désapprouvées par la plupart des rennais : « La libre pensée et la république sont jusqu'ici (qui l'ignore ?) deux choses fort peu sympathiques à l'immense majorité de la population de Rennes. »⁹⁶

Non sans vivacité, l'« *Avenir de Rennes* » attaque le conseiller sortant, qu'il tient pour un opportuniste⁹⁷, mais il ne sera guère suivi.

Les abstentions sont nombreuses : exactement 50 % des inscrits de ce canton à dominante urbaine. Pinault est réélu, avec 1847 voix, devançant de très loin ses deux principaux concurrents et notamment Garnier qui ne recueille que 354 suffrages ; quant à Le Bastard, il obtient 444 voix, presque toutes rennaises.⁹⁸ Ce dernier résultat donne la mesure de l'influence réelle du parti républicain, très inférieure aux

(95) Pinault a donné sa signature à l'appel de 50 notables de l'arrondissement de Rennes en faveur du OUI au plébiscite du 8 mai 1870. (GOALLOU, *op. cit.*, note 18). Né à Rennes en 1834, Eugène Pinault y achève, en 1856, ses études de licence en Droit et il devient fabricant tanneur ; à vingt-cinq ans, il entre au Conseil général comme représentant du canton de Rennes Nord-Ouest. Sous la III^e République, Pinault sera député de Montfort, de 1876 à 1889 ; il deviendra ensuite maire de Rennes et sénateur d'Ille-et-Vilaine, de 1901 à sa mort, survenue en 1913.

(96) « *Courrier du Dimanche* », 11 juin 1870, p. 2, col. 2. Cette affirmation, dont le caractère polémique est évident, se trouve confirmée par les archives préfectorales. En 1869, la presse républicaine de Paris ne compte en Ille-et-Vilaine que 54 abonnés (« *L'Avenir National* », le « *Charivari* » et la « *Cloche* ») contre 1133 aux autres feuilles parisiennes d'opposition. (V. pièce justificative : « Diffusion de la presse en Ille-et-Vilaine en 1869 ». Au cours des deux premiers trimestres de 1870, dans le seul arrondissement de Rennes, les services postaux distribuent 8.930 exemplaires d'organes républicains parisiens (quotidiens ou assimilés), contre 20.260 exemplaires de journaux bonapartistes, 16.470 de feuilles monarchistes et 48.180 d'organes catholiques, libéraux ou orléanistes. (V. Annexe : « Diffusion de la presse politique parisienne dans l'arrondissement de Rennes de janvier à juin 1870 »).

(97) « M. Pinault est un candidat d'un autre genre. Sa biographie d'homme public, esquissée autour de nous par ses adversaires comme par ses partisans, n'a rien qui nous séduise. Trop de préoccupation et d'habileté pour être le représentant d'une opinion quelle qu'elle soit, puisqu'il ne peut la définir ; une activité personnelle dévorante, dont lui-même est l'objet ; la religion de ses propres intérêts ; mais en matière d'intérêts généraux, le vide et l'impuissance. » (« *Avenir de Rennes* », 9 juin 1870, p. 2, col. 5, Bertrand Robidou).

(98) Dans la partie rurale du canton de Rennes Nord-Ouest, les NON du 8 mai étaient inférieurs à 0,1 % des inscrits. (GOALLOU, *op. cit.*, note 49, in fine). Il s'agit des deux communes de Pacé et de Parthenay qui, le

estimations assez complaisantes de M. Goallou.⁹⁹ Les républicains rennais se montrent, indiscutablement, très actifs, en ce printemps de 1870, mais leur audience n'en demeure pas moins fort limitée et le « *Courrier du Dimanche* » n'exagère sans doute pas outre mesure en déclarant encore, peu après ces élections cantonales, que République et « Libre pensée » sont « profondément antipathiques à notre population. »¹⁰⁰

L'« *Avenir de Rennes* » ne semble pas tenir rigueur au « *Courrier* » de cette appréciation si péremptoire ; il publie, quelques jours plus tard, la pétition des princes d'Orléans, demandant à revenir en France¹⁰¹ et il n'en désapprouve pas l'objet : « Nous nous soucions peu de ces lignées de prétendants qui se supplantent et se proscrivent tour à tour, mais, puisque ce ministère prétendu libéral ouvre les portes de la France aux grands citoyens de la démocratie, pourquoi les tenir fermées aux enfants de Louis-Philippe ? »¹⁰² Robidou et ses amis sont-ils sincèrement soucieux de voir définitivement abolies toutes les mesures de proscription ? Veulent-ils se ménager des sympathies dans le clan orléaniste ? Ces deux hypothèses ne s'excluent point mutuellement. En tout cas, le rédacteur en chef du « *Courrier du Dimanche* » les invite, implicitement, le 2 juillet 1870, à laisser au second plan leurs préférences politiques pour rallier le « parti de l'ordre » ouvert indistinctement, comme en 1848, à toutes les tendances : « Ce n'est plus entre légitimistes, orléanistes, bonapartistes ou républicains que la lutte se prépare, mais bien entre

12 juin suivant, votent massivement pour Pinault, ne donnant chacune que 3 voix à Le Bastard, et autant à Garnier :

	Inscrits	Votants	Pinault	Le Bastard	Garnier	Hédou	Nuls
Rennes	4.767	2.144	1.284	438	348	70	4
Pacé	573	486	474	3	3	0	6
Parthenay	110	95	89	3	3	0	1

(Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, 3 M 6/11, Rennes Nord-Ouest).

(99) Le canton de Rennes N.-O. est, de tous les cantons d'Ille-et-Vilaine, celui qui a donné le moins de « OUI » : 42,4 % ; il est l'un des deux cantons du département dans lesquels le « OUI » n'a pas obtenu plus de 50 % des inscrits. (GOALLOU, *op. cit.*, note 26). Ce même canton a donné 1139 « NON » ; un mois plus tard, il accorde 444 suffrages à un candidat républicain, très activement soutenu par un journal tri-hebdomadaire, qui n'existait pas au moment du plébiscite. Ceci tend à démontrer que les « NON » du 8 mai 1870 étaient, en majorité, non pas des « NON » républicains, mais des « NON » s'inspirant des consignes du « *Journal de Rennes* », contrairement aux conclusions de M. Goallou ; ce dernier voudrait attribuer presque tous les « NON » de l'Ille-et-Vilaine au parti républicain, n'en concédant que « 500 au maximum et peut-être même pas 200 » aux « légitimistes » et au « *Journal de Rennes* ». (GOALLOU, *op. cit.* p. 385).

(100) « *Courrier du Dimanche* », 18 juin 1870, p. 2, col. 3.

(101) « *Avenir de Rennes* », 25 juin 1870, p. 1, col. 5.

(102) « *Avenir de Rennes* », 30 juin 1870, p. 1, col. 1 (Bertrand Robidou).

les hommes d'ordre d'un côté, et les hommes de désordre de l'autre, entre les vrais libéraux et les démocrates autoritaires. »¹⁰³

Mais, soudain, surgit la guerre franco-allemande qui, en six semaines, va provoquer la chute de l'Empire, bouleversant les données de la politique intérieure française.

C. — LA GUERRE

1° — *Les préliminaires du conflit.* — « Les mouvements de la politique extérieure sont en général, du reste, fort limités et ne présentent qu'un médiocre intérêt. »¹⁰⁴ Cette remarque de l'« *Avenir de Rennes* », datée du 16 juin 1870, est tout à fait significative. L'approche du conflit franco-allemand ne se laisse nullement deviner à la lecture de la presse rennaise du mois de juin et les journaux datés des premiers jours de juillet ne s'intéressent encore qu'à la politique intérieure. Il en est de même pour la presse parisienne¹⁰⁵ et tout ceci n'a rien de surprenant : le 30 juin, Emile Ollivier déclare, devant le Corps législatif : « ...à aucune époque, le maintien de la paix en Europe n'a été plus assuré. »¹⁰⁶ Qui donc pourrait croire alors, que, trois semaines plus tard, la France sera plongée dans la guerre ? Le 6 juillet, l'éditorial du « *Journal de Rennes* » est exclusivement consacré aux prochaines élections municipales, mais, à ce moment, des feuilles parisiennes ont déjà commencé à commenter, en termes outrancièrement belliqueux, l'annonce de la candidature d'un prince de Hohenzollern au trône d'Espagne et les organes de la gauche républicaine sont parmi les plus violents.¹⁰⁷ « *L'Avenir de Rennes* » a-t-il pris part à cette campagne ? Nous l'igno-

(103) « *Courrier du Dimanche* », 2 juillet 1870, p. 1 (J.-B. Lesbaupin).

(104) « *Avenir de Rennes* », 16 juin 1870, p. 1, col. 3 (B. Robidou).

(105) DUPUY (Aimé), 1870-1871. *La guerre, la Commune et la presse*. Paris, Armand Colin (Collection « Kiosque »), 1959, pp. 29-32. Cet ouvrage ne cite, en fait, que les périodiques parisiens, comme si la presse provinciale n'existait pas en 1870-1871 ; il eût été préférable de l'intituler : « La guerre, la Commune et la presse parisienne. »

(106) DUPUY, *op. cit.*, p. 30.

(107) Un américain, vivant à Paris en 1870, notera dans ses mémoires : « Pour singulier que cela puisse paraître, les journaux dits avancés dépassèrent si possible, par la violence de leur langage, ceux qui étaient attachés aux milieux officiels. » (Cité par M. GEORGES-ROUX, *La guerre de 1870*. Paris, Fayard, 1966, p. 17). V. de même : AUBRY (Octave), *Le Second Empire*. Paris, Fayard, 1938, p. 556. Paris « s'enivre de chauvinisme », « oublie son opposition ». (GUILLEMIN Henri, *Cette curieuse guerre de 70*. Paris, N.R.F., 1956, p. 15).

rons.¹⁰⁸ En revanche, nous pouvons examiner les réactions de ses confrères au cours de la brève période de tension précédant immédiatement l'ouverture des hostilités.

Dès le 7 juillet, le « *Journal d'Ille-et-Vilaine* » s'écrie : « Puisqu'un jour ou l'autre la guerre doit fatalement éclater entre la France et la Prusse... mieux vaut répondre... par une déclaration d'hostilité immédiate. Le pays est prêt à la lutte, et il a confiance dans le succès, car il a pour lui le droit. »¹⁰⁹ Cette opinion n'est pas, à proprement parler, celle du rédacteur en chef de la feuille ministérielle : celle-ci, nous le savons, ne prend jamais position sur un problème important qu'en exécution de consignes reçues de Paris. Il est donc certain que ceux qui, dans les milieux gouvernementaux, forment le parti de la guerre — au premier rang desquels figure le ministre des Affaires étrangères, le duc de Gramont (surnommé par Bismarck « l'un des hommes les plus bêtes de l'Europe ») — sont en mesure d'adresser des directives appropriées aux journaux de province, liés au régime impérial. Mais toute une presse, indépendante des pouvoirs publics, croit devoir prendre part à cette campagne belliciste, aussi passionnée qu'inconsidérée et c'est, à Rennes, le cas du « *Courrier du Dimanche*. » L'hebdomadaire du « centre gauche » félicite le gouvernement de sa « fermeté énergique » et déclare : « Dans une situation pareille ...il n'y a qu'un devoir : se serrer en bloc compact autour du chef du pays, et, de concert avec lui, défendre généreusement, par tous les moyens possibles et jusqu'au succès définitif, les intérêts de la nation, la grandeur de la patrie, l'honneur du drapeau. »¹¹⁰ En même temps, le « *Courrier* » cite complaisamment un article récent de Granier de Cassagnac, l'un des journalistes parisiens les plus violemment partisans de la guerre.¹¹¹ Cependant, dans le même numéro (mais en deuxième page), Victor Drouyer, cogérant de l'hebdomadaire orléaniste, s'interrogeant sur « la grande question du moment », conclut avec sagesse : « Puisse toute cette complication ne pas nous engager nous-mêmes dans une guerre avec la Prusse. »¹¹²

(108) Rappelons qu'aucune des collections connues de l'« *Avenir de Rennes* » ne renferme les numéros parus en juillet, août et septembre 1870. (V. infra, Bibliographie. Périodiques.)

(109) « *Journal d'Ille-et-Vilaine* », 7 juillet 1870, p. 1 (L. Delaunay).

(110) « *Courrier du Dimanche* », 9 juillet 1870, p. 1, col. 1.

(111) Cassagnac est l'un des principaux rédacteurs politiques du quotidien bonapartiste parisien « *Le Pays* » dans lequel il écrira le 21 juillet 1870 : « Dans l'histoire de cette guerre, la presse aura le beau rôle. Elle se sera fait pardonner bien des agitations déplorables, bien des révolutions terribles. La presse a prêché la croisade. Du haut de nos journaux, nous avons appelé le peuple aux armes et le peuple est venu. » (Dupuy, *op. cit.*, p. 43).

(112) « *Courrier du Dimanche* », 9 juillet 1870, p. 2, col. 3.

Le même jour, le « *Journal d'Ille-et-Vilaine* » adopte un ton plus mesuré : « Il semble donc que la guerre est inévitable. En tout cas, s'il y a des moyens d'empêcher qu'elle éclate, on peut avoir l'assurance que le gouvernement français fera tout ce que sa dignité et la sauvegarde de ses intérêts et de son honneur lui permettront de faire pour dénouer pacifiquement le grave conflit où le pays se trouve engagé bien malgré lui. »¹¹³ Il est certes bien exact que le pays réel, celui qui a voté en masse pour l'Empire deux mois plus tôt, ne veut nullement de la guerre et Delaunay semble en tenir compte en achevant son éditorial : « ...si la comédie peut se terminer autrement que par un épisode tragique, nous pourrions nous en féliciter. »¹¹³

Quant au « *Journal de Rennes* », il défend résolument la cause de la paix et il est peut-être le seul à le faire dans la capitale de la Bretagne — (nous disons « peut-être », puisque nous ne connaissons pas ce que fut la position de l'« *Avenir de Rennes* ») —, tandis que son vieil adversaire s'emploie, de plus belle, à convaincre ses lecteurs de la nécessité de la guerre : « ...aujourd'hui, sans doute » — écrit le « *Journal d'Ille-et-Vilaine* », le 12 juillet, « on saura à Paris si le différend est décidément aplani, ou s'il peut s'aplanir. Gardons-nous d'espérer un résultat aussi heureux. Les circonstances sont telles qu'il faut en finir une bonne fois avec la Prusse. »¹¹⁴ Au moment où ces dernières lignes sont publiées, il semble cependant que la paix soit sauvegardée. Le prince de Hohenzollern a retiré sa candidature et le Roi de Prusse a donné son acquiescement à cette décision, « comme chef de famille et comme souverain » ; la France obtient toute satisfaction et, devant le Corps législatif, Emile Ollivier peut, à juste titre, se flatter d'avoir remporté « une grande victoire diplomatique et morale. »¹¹⁵ Le « *Journal de Rennes* » ignore encore ces événements quand il écrit, faisant toujours montre d'un grand sens politique : « Quand on tient dans les mains la vie et la fortune de 40 millions d'hommes, les emportements ne sont pas de saison. »¹¹⁶ Barthélémy Pocquet, auteur de cet éditorial du 13 juillet, ajoute : « On est homme d'Etat ou on ne l'est pas. Et malheur au pays que n'administrent pas des hommes d'Etat sages et éprouvés. »¹¹⁶

Mais, le lendemain, s'inspirant certainement de directives venues de Paris, le « *Journal d'Ille-et-Vilaine* » recommence à prêcher la guerre : « S'il fallait prononcer aujourd'hui, nous

(113) « *Journal d'Ille-et-Vilaine* », 9 juillet 1870, p. 1 (Delaunay).

(114) « *Journal d'Ille-et-Vilaine* », 12 juillet 1870, p. 1 (Delaunay).

(115) GEORGES-ROUX, *op. cit.*, pp. 27-31 et GUILLEMIN, *op. cit.*, pp. 17-18.

(116) « *Journal de Rennes* », 13 juillet 1870, p. 1.

n'hésiterions pas. La guerre est inévitable ; les promesses de la Prusse sont illusoires et fallacieuses. Son but est de gagner du temps... Lui laisserons-nous les moyens de se préparer à la lutte et d'augmenter ses avantages ? Telle est la question que nous nous posons avec une émotion bien vive, mais à laquelle nous espérons que le Corps législatif donnera demain une réponse négative. »¹¹⁷ Ce ton provocant contraste avec la modération et la lucidité du « *Journal de Rennes* » où Barthélémy Pocquet écrit : « Il nous paraît évident que désormais une guerre entreprise par la France sera le meilleur moyen de cimenter à tout jamais cette unité allemande, devenue pour notre nation un perpétuel danger » et il affirme que le gouvernement français doit « renoncer aujourd'hui à une guerre essentiellement aventureuse. »¹¹⁸ Cette sagesse n'est pas le fait du « *Courrier du Dimanche* » qui se borne, le 16, à publier en guise d'éditorial la déclaration du duc de Gramont, s'affirmant par là même solidaire de la politique que le gouvernement et l'Empereur ont finalement décidé de suivre ; notons toutefois qu'il n'y ajoute aucun commentaire.¹¹⁹ Quant au « *Journal d'Ille-et-Vilaine* », il n'hésite pas à se réjouir : « L'incertitude a cessé. L'émotion populaire est maintenant satisfaite : on sait sur quoi il faut compter. C'EST LA GUERRE ! »¹²⁰

En effet, l'irréparable s'est accompli et, dans le « *Journal de Rennes* », Léon Philouze déclare : « La fortune et l'honneur de la France sont engagés dans une guerre dont il est impossible de prévoir les épreuves redoutables et dont l'issue est le secret de Dieu. »¹²¹ L'auteur de cet article veut espérer que le sort des armes sera, malgré tout, favorable à la France et qu'il sera possible ainsi de réparer les lourdes fautes de la politique allemande du Second Empire : « Nous sommes loin aujourd'hui de l'idée antifrançaise des grandes agglomérations qui a malheureusement favorisé l'ambition de la Prusse en 1866. La force des événements a fait prévaloir la seule politique qui soit conforme aux intérêts permanents et à l'honneur de la France. »¹²² De son côté, le « *Courrier du Dimanche* », comme dégrisé, ne dissimule pas une certaine

(117) « *Journal d'Ille-et-Vilaine* », 14 juillet 1870, p. 1 (L. Delaunay). Le Corps législatif, dans sa séance du 15, comblera les vœux du « *Journal* » ; le Marquis de Piré, député bonapartiste de Rennes, interrompra Thiers, qui tente de s'élever contre une guerre, qualifiée par lui de « souverainement imprudente », en lui criant : « Vous êtes la trompette anti-patriotique du désastre ! » (AUBRY, *Le Second Empire. op. cit.*, p. 577).

(118) « *Journal de Rennes* », 15 juillet 1870, p. 1.

(119) « *Courrier du Dimanche* », 16 juillet 1870, p. 1.

(120) « *Journal d'Ille-et-Vilaine* », 16 juillet 1870, p. 1 (L. Delaunay).

(121) « *Journal de Rennes* », 18 juillet 1870, p. 1.

(122) « *Journal de Rennes* », 20 juillet 1870, p. 1.

inquiétude : « La plus grande guerre où la France se soit trouvée engagée depuis 1815 est commencée ; cette guerre sera sanglante, difficile, personne en ce moment ne peut en prédire la durée ni en soupçonner les résultats. » Et, comme pour se rassurer, l'hebdomadaire orléaniste évoque « cette colère patriotique que les ennemis de la France ont déjà plus d'une fois expérimentée à leurs dépens. »¹²³

2° — *La guerre sous l'Empire* — Réserve faite de l'attitude de l'« *Avenir de Rennes* », dont nous ne savons malheureusement rien, la presse rennaise adhère à une sorte d'« union sacrée » avant la lettre, la guerre étant désormais un fait accompli et le « *Journal de Rennes* » écrit par exemple : « Aucune division, aucun souvenir du passé, ne doit affaiblir l'unanimité du sentiment national ». ¹²⁴ Cette attitude est également celle du clergé. Revenu de Rome, Mgr Brossays-Saint-Marc fait publier une lettre pastorale, ordonnant que des prières soient dites dans tout le diocèse pour demander à Dieu le succès des armes françaises ; le vieux prélat déclare « s'associer à l'élan patriotique qui remue si profondément la nation toute entière et auquel, moins que qui que ce soit, le clergé français ne saurait demeurer étranger. »¹²⁵

Le 23 juillet, la « *Semaine Religieuse* », par la plume de son directeur, l'abbé Massabiau, annonce qu'elle donnera régulièrement des nouvelles de la guerre ; d'ores et déjà, l'hebdomadaire diocésain consacre deux de ses seize pages à des informations militaires, d'un ton résolument optimiste : « On n'a point de nouvelles du théâtre de la guerre. On affirme que les Prussiens sont décidés à se tenir sur la défensive et qu'ils se montrent fort inquiets du résultat de la lutte. »¹²⁶ Mais une note gouvernementale, publiée au *Journal Officiel* du 27 juillet, vient préciser que seuls les organes politiques sont habilités à donner des nouvelles du conflit et le directeur de la « *Semaine Religieuse* » doit se soumettre à ce rappel à la légalité¹²⁷ ; il publie, cependant, de nombreux textes renfermant diverses allusions à la guerre, et, par exemple, cet extrait du « *Courrier de Lyon* » : « ...Jamais l'éventualité d'une guerre meurtrière n'avait été acceptée en France avec autant d'élan et d'enthousiasme que dans les circonstances actuelles ; jamais, peut-être, le patriotisme français ne s'était manifesté avec autant d'unanimité et ne s'était

(123) « *Courrier du Dimanche* », 23 juillet 1870, p. 1 (Lesbaupin).

(124) « *Journal de Rennes* », 18 juillet 1870, p. 1 (Léon Philouze).

(125) « *Semaine Religieuse* », 23 juillet 1870.

(126) « *Semaine Religieuse* », 23 juillet 1870.

(127) « *Semaine Religieuse* », 30 juillet 1870.

élevé aussi haut. »¹²⁸ Lorsque ces lignes paraissent, l'armée française vient de subir ses premiers revers à Wissembourg et à Froeschwiller. Le 7 août, des rennais se rassemblent place de la Mairie pour apprendre et commenter ces mauvaises nouvelles ; dans la foule, un jeune homme crie : « A bas l'Empereur ! » ; il est immédiatement arrêté. Il s'agit d'Edgar Le Bastard que nous avons déjà rencontré en tant que candidat républicain au Conseil général. Deux jours plus tard, l'auteur de ce cri séditieux comparaît devant le Tribunal correctionnel de Rennes, à l'audience des flagrants délits ; défendu par Maître René Brice, futur député d'Ille-et-Vilaine à l'Assemblée nationale de 1871¹²⁹, Le Bastard, qui sera plus tard maire de Rennes, ne peut que reconnaître le délit commis par lui, mais il semble établi qu'il n'a ajouté à son « cri antidynastique » que les mots : « Vive la Nation ! Vive la France ! » ; il est condamné à 10 jours de prison et à 500 francs d'amende.¹³⁰ Le « *Journal d'Ille-et-Vilaine* » a cru devoir dissimuler cet incident à ses lecteurs, mais il a assuré que l'on a acclamé l'Empereur, ce qui n'est pas invraisemblable. Quant au « *Journal de Rennes* », sans attendre la décision des juges, il a sévèrement désapprouvé de telles manifestations : « Il s'agit de défendre le sol sacré de la patrie... Ce n'est plus l'heure de discuter, de blâmer, de récriminer ; c'est l'heure d'agir, de venir en aide au pays, chacun selon son pouvoir. »¹³¹

Le « *Courrier du Dimanche* » s'abstient de suivre ce conseil ; brièvement, mais très fermement il met en accusation le régime impérial, oubliant qu'il a lui-même approuvé la politique de guerre du duc de Gramont : « C'est le pouvoir personnel qui, dans l'ordre politique, a fait Sadowa, la Prusse actuelle, la situation qui a rendu la guerre nécessaire. C'est lui qui dans l'ordre militaire a fait nos échecs de Wissembourg, de Forbach et de Froeschwiller. »¹³² Tout en publiant ce réquisitoire, l'hebdomadaire libéral déplore la chute du ministère Ollivier, œuvre d'un Corps législatif dont les responsabilités sont aussi lourdes que celles du gouvernement dans le déclenchement de la guerre et la composition du nouveau cabinet n'inspire guère de confiance au « *Courrier* » qui s'efforce néanmoins de garder un ton de modération en la

(128) « *Semaine Religieuse* », 6 août 1870.

(129) Avocat, inscrit au Tableau depuis 1859 sous le nom de Brice-Deville, il sera élu triomphalement député d'Ille-et-Vilaine, le 8 février 1871 avec le patronage du « *Journal de Rennes* ». Constamment réélu depuis, Brice deviendra également président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine et beau-père du Président de la République, Paul Deschanel (Pocquet, *Correspondance politique... op. cit.*, p. 118, n. 4).

(130) « *Courrier du Dimanche* », 13 août 1870, p. 4, col. 3.

(131) « *Journal de Rennes* », 8 août 1870, p. 1, col. 1.

(132) « *Courrier du Dimanche* », 13 août 1870, p. 1, col. 1.

commentant : « En face des dangers que court la patrie, nous refoulons l'expression des sentiments que nous inspirent de tels noms. »¹³³ Au lieu du général Cousin-Montauban, Comte de Palikao, le « *Courrier du Dimanche* » aurait aimé voir un autre militaire succéder à Emile Ollivier : « La partie vraiment libérale et nationale de la Chambre — le Centre gauche — avait désigné un nom que l'opinion publique répète et réclame depuis longtemps, celui du général Trochu, capacité militaire hors ligne, honnêteté inattaquable, caractère résolu, solide et infrangible comme les rochers de la Bretagne où il est né. »¹³³ Quelques jours plus tard, le maréchal Bazaine reçoit le commandement en chef de l'armée ; son nom inspire confiance au « *Courrier* » qui lui décerne le titre de « grand stratéliste ». ¹³⁴ En même temps, l'hebdomadaire orléaniste publie une « Lettre de X., cultivateur », dénonçant des manœuvres républicaines tendant, dans les campagnes d'Ille-et-Vilaine, à dresser l'opinion contre le clergé : « Des hommes ayant intérêt à exciter les citoyens les uns contre les autres... disent et répètent que les Prussiens sont payés par les prêtres pour envahir notre pays, et que c'est aux Prussiens que le clergé envoie l'argent des quêtes et des souscriptions qu'il fait pour notre armée. Quelques-uns de ces calomniateurs éhontés ont poussé l'audace jusqu'à faire mine de lire cette calomnie dans leurs journaux ...devant des gens qui ne savaient pas lire. »¹³⁵

Le « *Journal d'Ille-et-Vilaine* », dont l'optimiste est évidemment de commande, affirme, le 25 août, : « L'admirable plan du maréchal Bazaine, et le succès qui l'a couronné, font prévoir des triomphes plus précieux encore. »¹³⁶ Au contraire, le lendemain, le « *Journal de Rennes* » ne cherche pas à dissimuler la gravité de la situation militaire ; il refuse d'envisager une révolution devant l'ennemi, sans ignorer que certains n'ont pas les mêmes scrupules : « Il y a des hommes qui sont très préoccupés, trop préoccupés sans doute, en ce moment, d'attaquer une situation, des institutions, des personnes sur lesquelles pèse certainement une responsabilité terrible et qu'ils craignent de voir survivre aux malheurs de la patrie, quand, par son énergie, la France les aura réparés... Pour nous, c'est avec regret que nous voyons des préoccupa-

(133) « *Courrier du Dimanche* », 13 août 1870, p. 1.

(134) « Imitant en cela nos ennemis les Prussiens, le Maréchal Bazaine ne veut rien abandonner au hasard et c'est pour cela que nous le voyons ...défendant et protégeant, avec une habileté que tout le monde admire, une retraite qui était le seul et unique moyen de sauver notre patrie. » (« *Courrier du Dimanche* », 20 août 1870, p. 1).

(135) « *Courrier du Dimanche* », 20 août 1870, p. 4, col. 1.

(136) « *Journal d'Ille-et-Vilaine* », 25 août 1870, p. 1 (Delaunay).

tions de cette sorte agiter si vivement les esprits quand l'ennemi souille par son odieuse présence le sol de la patrie, et quand tous les hommes d'intelligence et de cœur ne devraient pas, il nous semble, avoir d'autre pensée, ni d'autre but, que de l'en chasser. »¹³⁷

Le 27 août, le « *Courrier du Dimanche* » célèbre à nouveau « l'élévation et la noblesse d'esprit de M. le général Trochu », devenu gouverneur militaire de Paris¹³⁸ ; le même jour, la « *Semaine Religieuse* » exalte le soldat français, publiant notamment un texte de Lacordaire, daté de 1848, et reproduisant un article de la « *Semaine catholique* » de Toulouse, revendiquant pour les prêtres « le droit de suivre l'armée », d'aller soigner les malades, fermer les yeux aux mourants et ensevelir les morts » car le clergé « tient à la patrie, lui aussi, et s'il ne peut pas porter le fusil sur le champ de bataille c'est qu'il doit y porter la croix. »¹³⁹ Le « *Courrier du Dimanche* » s'élève contre le rejet d'une autre requête : le gouvernement impérial n'a pas voulu permettre aux princes d'Orléans de venir servir dans les armées françaises et l'hebdomadaire rennais rappelle, à cette occasion, que c'est à la Monarchie de Juillet que Paris doit de posséder les fortifications qui le protègent...¹⁴⁰

Malgré tout, on veut croire à la victoire. Pour le rennais de 1870, comme pour tous les Français du 19^e siècle, nourris des fastes militaires du 1^{er} Empire, il est impensable que la France ne soit pas capable de vaincre la Prusse, même soutenue par les autres États allemands, alors que soixante ans plus tôt elle occupait l'Europe. Le « *Courrier du Dimanche* » évoque la « victoire définitive de nos armes », après avoir fait le procès d'un « régime pernicieux », responsable de nos premières défaites.¹⁴¹ Le « *Journal de Rennes* », de son côté, écrit le 29 août : « Uue grande bataille est imminente... l'espérance de la victoire est au fond de tous les cœurs français. »¹⁴² Trois jours plus tard, le même organe est encore plus confiant : « La France a été surprise... Aujourd'hui, la France se lève avec toute sa puissance ; bientôt ses ennemis auront perdu l'avantage du nombre auquel ils ont dû leurs premiers succès, si chèrement achetés. »¹⁴³ Bien entendu, le « *Journal d'Ille-et-Vilaine* » fait preuve d'un optimisme

(137) « *Journal de Rennes* », 26 août 1870, p. 1 (B. Pocquet).

(138) « *Courrier du Dimanche* », 27 août 1870, p. 2, col. 1.

(139) « *Semaine Religieuse* », 27 août 1870, p. 1,

(140) « *Courrier du Dimanche* », 27 août 1870, p. 1, col. 1 et 2.

(141) « *Courrier du Dimanche* », 27 août 1870, p. 1.

(142) « *Journal de Rennes* », 29 août 1870, p. 1 (La Bigne-Villeneuve).

(143) « *Journal de Rennes* », 2 septembre 1870, p. 1 (Léon Philouze).

outrancier : « La campagne de France se poursuit. La campagne de Prusse commence. »¹⁴⁴ Mais le « *Courrier du Dimanche* » accuse, de plus en plus violemment, le régime impérial et Napoléon III, lui-même : « Qui a préparé, engagé la guerre actuelle ? Qui, sinon les ministres PERSONNELS de l'Empereur, les favoris de la Cour impériale... la guerre engagée, qui a tracé le plan de campagne ? ... Qui s'est proclamé généralissime en assumant avec pompe la responsabilité de toute l'entreprise ? Celui-là, tout le monde le nomme, c'est l'empereur Napoléon, assisté de son Le Beuf. »¹⁴⁵

Lorsque ces lignes paraissent, le désastre de Sedan est consommé depuis près de 48 h. : l'Empereur est prisonnier, de même que les survivants de l'armée de Mac-Mahon, exception faite de ceux qui ont trouvé refuge en Belgique. La nouvelle n'est pas encore officiellement connue, mais en écrivant son article, Lesbaupin est visiblement au fait des premières rumeurs de catastrophes qui commencent à se répandre à Paris, le 2 septembre.¹⁴⁶

A Rennes, comme ailleurs, on ignore que l'Empire vit ses dernières heures.

II. — LA RÉPUBLIQUE DU 4 SEPTEMBRE

Proclamée à Paris, à la suite de l'annonce du désastre de Sedan, la République est acceptée par les rennais, non sans réticences ni hésitations, exception faite, bien entendu, des lecteurs et amis de l'« *Avenir de Rennes* ». On est loin, en tout cas, de l'unanimité enthousiaste de février-mars 1848.¹⁴⁷

Quant aux premiers actes du gouvernement de la Défense Nationale, ils sont assez vivement discutés par la presse.

A. — L'ACCEPTATION DU FAIT RÉPUBLICAIN

Des rennais sont arrivés à Paris le 4 septembre : il s'agit des premiers volontaires de la « Légion Bretonne », formée quelques semaines plus tôt à l'appel du lieutenant de vaisseau

(144) « *Journal d'Ille-et-Vilaine* », 3 septembre 1870, p. 1 (Delaunay).

(145) « *Courrier du Dimanche* », 3 septembre 1870, p. 2, col. 1.

(146) GEORGES-ROUX, *La guerre de 1870*, op. cit., pp. 125-126.

(147) CARDOT, *Les grands faits de l'année 1848 en France et la presse rennaise*, op. cit., pp. 80-86 et 158-165.

Alfred Domalain ¹⁴⁸ ; partis la veille de Rennes, ils traversent la capitale « au milieu des cris mille fois répétés de : Vive la République » auxquels ils répondent en criant : « Vive la France ! » ¹⁴⁹ Le lendemain, tous leurs compatriotes restés en Bretagne apprennent, tout à la fois, la défaite militaire, la chute de l'Empire et l'avènement de la République ; pour la plupart, ils sont, sans aucun doute, déconcertés, inquiets, atterrés et ils cherchent dans leurs journaux habituels le réconfort de quelques directives.

Deux des plus importantes feuilles rennaises, le « *Journal d'Ille-et-Vilaine* » et le « *Journal de Rennes* », publient, l'une et l'autre, un numéro portant la date du 5 septembre. L'« *Avenir de Rennes* » a-t-il également paru ce jour-là ? C'est probable, au moins sous la forme d'une édition spéciale ¹⁵⁰. Devenu soudain un journaliste comme les autres, le rédacteur en chef du « *Journal d'Ille-et-Vilaine* » s'exprime avec dignité : « Le sort en est jeté. La fortune a trahi nos efforts... L'Empereur est tombé au pouvoir de la Prusse. Ce n'est pas en ce moment douloureux qu'on peut rechercher les causes de ce deuil public qui afflige tous les Français. Plus tard, on pourra le dire... » Delaunay, dont l'éditorial s'intitule : « La République et la guerre », ajoute : « La République, proclamée à Paris, succède au gouvernement impérial. Nous la jugerons à ses actes » et celui qui fut, inlassablement l'avocat rennais du Second Empire — un avocat que le gouvernement savait honorer — se référant à la seconde moitié de son titre, s'écrie : « La concorde !... Il le faut à tout prix. » ¹⁵¹ Ce dernier souci inspire également les corédacteurs

(148) Dans une proclamation datée du 15 août 1870, Domalain a fait appel à « tous les enfants de la vieille Armorique », « Républicains, Bonapartistes, Orléanistes et Légitimistes », les invitant à aller « chouanner les Prussiens » (ONNÉE Jules, *La Légion Bretonne*, op. cit., pp. 1-2). Cette initiative a été approuvée par l'autorité préfectorale, dans la mesure où elle s'adresse à ceux qui ne sont pas déjà requis par les lois militaires. (Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, 5 R 76, « Légion Bretonne »). Après le 4 septembre, le commandant de la Légion Bretonne s'adresse encore « aux hommes de trente-cinq ans et au-dessus, vieux soldats ou chasseurs robustes, qui voudraient concourir à la défense de la capitale. » (« *Courrier du Dimanche* », 10 septembre 1870, p. 4, col. 2). En fait, les volontaires bretons seront dirigés vers l'Alsace. (ONNÉE, op. cit., pp. 21 et s.)

(149) ONNÉE, op. cit., p. 19.

(150) Le « *Journal d'Ille-et-Vilaine* » et le « *Journal de Rennes* » sont, en fait, devenus des quotidiens, faisant paraître des « suppléments » en dehors de leurs jours habituels de publication. L'« *Avenir* » les a sans doute imités mais, nous le savons, aucune des collections de ce journal ne renferme les numéros parus de juillet à septembre.

(151) « *Journal d'Ille-et-Vilaine* », 5 septembre 1871, p. 1.

du « *Journal de Rennes* », mais il est évident que la disparition de l'Empire ne les attriste point. Ces légitimistes, dont l'éditorial a pour titre : « La déchéance. La République », ne peuvent pas ne pas être satisfaits de voir s'effondrer un régime qu'ils ont combattu continuellement pendant dix-huit ans, mais, si leur patriotisme souffre de l'humiliation infligée à la France, ils n'ont pas un mot pour rappeler leurs convictions monarchistes qui apparaissent, une fois de plus, bien peu profondes ; en revanche, le caractère parisien de la « révolution du 4 septembre » et de la composition du gouvernement de la Défense Nationale, lequel, en dehors de son président, ne comprend que des députés de la capitale, ne peut que leur déplaire, et ils ne dissimulent pas leurs sentiments à cet égard : « La France », déclare Léon Philouze, veut un gouvernement régulier et stable ; elle n'acceptera pas une révolution expédiée de Paris par le télégraphe. » De son côté, Barthélémy Pocquet assure : « Momentanément, une dictature militaire paraît indispensable... Mais quand l'heureux jour de la délivrance sera venu, et avec l'aide de Dieu il viendra, c'est la nation toute entière, et non pas Paris, qui, par l'élection d'une Constituante, doit dire le gouvernement qu'elle préfère. »

Ce « gouvernement », ce régime futur, « régulier et stable », ne sera pas la Royauté traditionnelle ; le « *Journal de Rennes* » condamne en effet, sans aucune réserve, le principe de la souveraineté monarchique : « Les lois de la morale existent pour les empereurs comme pour les autres et on ne les viole pas impunément... profitons donc de la leçon et ne livrons plus nos destinées aux mains d'un homme, quel qu'il soit. » Aucune distinction n'est faite ici entre la Royauté et l'Empire et cette opinion catégorique s'applique donc au Comte de Chambord ¹⁵² ; quant à la République, elle ne fait l'objet d'aucune désapprobation, d'aucune réserve, tandis que la personne du chef du gouvernement provisoire obtient une adhésion spontanée et enthousiaste : « La France et son armée », écrit encore Philouze, « acclament le général Trochu. » ¹⁵³

— Le lendemain, Delaunay exprime la même idée : « Le gouvernement de la défense nationale qui a pris la mission et la responsabilité de notre sauvegarde doit être secondé dans cette tâche difficile par le concours de tous les citoyens. » (« *Journal d'Ille-et-Vilaine* », 6 septembre 1870, p. 1, col. 1) —

(152) Aucune ambiguïté n'est à retenir. Les rédacteurs du « *Journal de Rennes* » sont, comme le soulignaient les préfets de l'Empire, d'excellents écrivains, s'exprimant toujours en des termes d'une parfaite clarté.

(153) « *Journal de Rennes* », 5 septembre 1870, p. 1, col. 1, 2 et 3.

Telles sont les premières réactions du « *Journal d'Ille-et-Vilaine* » et du « *Journal de Rennes* », immédiatement après la chute de l'Empire. Il est beaucoup plus difficile de connaître l'opinion des Rennais en ces mêmes circonstances.

Cette opinion, la presse ne la reflète qu'imparfaitement, s'efforçant d'ailleurs constamment de la modifier, de la façonner à sa manière.

Nous ignorons ce qu'ont écrit les républicains de l'« *Avenir* »¹⁵⁴, mais nous savons que, comme en 1848 quoique moins promptement¹⁵⁵, ils ont agi, fortement encouragés, il est vrai, par la prise de pouvoir réalisée par leurs amis parisiens : l'un d'eux, Ange Blaize,¹⁵⁶ remplace le Comte de Callac à la préfecture d'Ille-et-Vilaine, tandis que d'autres vont s'installer dans les sous-préfectures¹⁵⁷ et dans les mairies.¹⁵⁸

A l'Hôtel de Ville de Rennes, on s'est empressé de retirer les portraits des souverains chassés de leur trône et Delaunay relate ce petit fait en des termes exprimant une discrète émotion : « Ce matin, on a enlevé de la salle des séances du conseil municipal les portraits en pied de ceux qui s'appelaient, le 3 septembre, l'Empereur et l'Impératrice des Français. »¹⁵⁹ Le « *Journal de Rennes* », de son côté, nous affirme que la nouvelle de la déchéance « a été accueillie avec une satisfaction générale », ce qui n'est pas certain ; la même feuille nous assure que l'on a crié « Vive la République » au sein de groupes formés devant la préfecture et devant la mairie, à l'occasion de la lecture de la dépêche officielle, mais elle souligne complaisamment la placidité de la plupart des Rennais : « L'attitude de notre population a été sérieuse et digne à la

(154) V. *supra*, note 108.

(155) Dès le 26 février 1848, à 7 heures du matin, des républicains Rennais, conduits par l'avocat Méaulle et par le journaliste Hamon, s'étaient installés à la préfecture d'Ille-et-Vilaine, formant une « Commission départementale » siégeant en permanence. (CARDOT, *Les grands faits de l'année 1848 en France et la presse Rennaise. op. cit.*, note 30). En septembre 1870, on attend des directives parisiennes : le Comte de Callac demeure à son poste plusieurs jours après la chute de l'Empire, son successeur républicain n'étant entré effectivement en fonctions que le 8 septembre. (« *Courrier du Dimanche* », 10 septembre 1870, p. 4, col. 1).

(156) Né à Saint-Malo, en 1811, Ange Blaize (ou Blaise) est le neveu de Jean-Marie et de Félicité de La Mennais ; il mourra subitement, à la préfecture de Rennes, le 14 février 1871. (KERVILER René, *Bio-Bibliographie Bretonne*, N° 1.384).

(157) L'avocat René Brice devient, par exemple, sous-préfet de Redon. (KERVILER, *Bio-Bibliographie Bretonne*, N° 3.215).

(158) Delaunay ne craint pas de déplorer l'éviction du maire bonapartiste de la capitale bretonne : « On annonce que l'honorable M. de la Guistière, maire de Rennes, va être remplacé dans ses fonctions. Nous le regrettons. » (« *Journal d'Ille-et-Vilaine* », 8 septembre 1870, p. 2, col. 5).

(159) « *Journal d'Ille-et-Vilaine* », 6 septembre 1870, p. 1, col. 5.

nouvelle des graves événements militaires et de la révolution du 4 septembre... La masse de la population est restée calme... Il n'y a pas de désordre dans la rue... »¹⁶⁰.

Cependant, quelques républicains extrémistes se signalent le 5 septembre, à l'occasion du tirage au sort de la classe 1870 : « quelques jeunes gens » — des conscrits, s'il faut en croire le « *Journal d'Ille-et-Vilaine* » —, répartis en deux groupes, arborent un drapeau rouge et des cocardes de même couleur, place de l'Hôtel de ville ; la « population » les entoure, « avec une énergique indignation », déchirant leur drapeau et se disposant à les malmener, les contraignant à se placer sous la protection d'agents de police qui les mettent tous en état d'arrestation. Ces « deux essais de manifestation », incidents « fâcheux », réprouvés d'ailleurs par l'opinion publique », sont blâmés tant par le « *Journal de Rennes* » que par le « *Journal d'Ille-et-Vilaine* » et ce dernier s'interroge sur leur origine, se demandant d'où sont venues ces « suggestions mauvaises ». ¹⁶¹ De tels sentiments sont, sans aucun doute, partagés par les animateurs du « *Courrier du Dimanche* », mais cet organe ne croit pas devoir faire la moindre allusion aux faits qui les ont inspirés.

L'hebdomadaire du « centre gauche », malgré l'avènement du général Trochu, dont il célébrait les mérites trois semaines plus tôt, se montre d'ailleurs extrêmement réservé : il publie les « actes officiels » du nouveau gouvernement, en même temps qu'un extrait de la dernière séance du Corps Législatif ; il cite également l'un des articles parus dans le « *Journal de Rennes* » du 5 ¹⁶², mais ses rédacteurs habituels gardent le silence le plus complet. ¹⁶³ Parue le même jour, la « *Semaine Religieuse* » ne dit rien des événements considérables qui viennent de se produire ¹⁶⁴ et cette attitude ne peut s'expliquer par le caractère « non politique » de l'hebdomadaire diocésain.

Mais le « *Journal de Rennes* », que lisent de nombreux prêtres, va donner le signal du ralliement à la République : à propos de l'élection d'une Constituante, promise dans de brefs

(160) « *Journal de Rennes* », 6 septembre 1870, p. 2, col. 2 (G. Vallerie, secrétaire de la rédaction).

(161) « *Journal d'Ille-et-Vilaine* », 6 septembre 1870, p. 1, col. 5 (Delaunay) et « *Journal de Rennes* », 6 septembre 1870, p. 2, col. 2 (Vallerie).

(162) Il s'agit de l'article de Pocquet se terminant par cette phrase : « Profitons donc de la leçon et ne livrons plus nos destinées aux mains d'un homme quel qu'il soit. » Le choix de ce texte est significatif ; il démontre une très grande communauté de vues entre les deux organes.

(163) « *Courrier du Dimanche* », 10 septembre 1870.

(164) « *Semaine Religieuse* », 10 septembre 1870.

délais par le gouvernement de la Défense Nationale, Barthélemy Pocquet écrit le 12 septembre : « Nous ne demandons, nous ne voulons qu'une chose : la libre expression de la volonté de la France, le respect des droits de tous et de chacun, la vérité, la justice, la liberté enfin. » Le même rédacteur ajoute, ce qu'il est stupéfiant de lire dans un journal considéré comme royaliste : « Nous n'avons aucune antipathie, aucun préjugé contre la République... Encore une fois, c'est la liberté qu'il nous faut ; c'est le gouvernement du pays par le pays, c'est la décentralisation. »¹⁶⁵ Sans aucun doute, il s'agit, non pas d'une attitude de circonstance, dictée par le souci primordial de repousser l'invasion étrangère, mais bien d'une acceptation franche du principe républicain, émanant de l'un des principaux animateurs de la feuille « légitimiste ». Une telle profession de foi dut avoir un certain retentissement dans l'opinion rennaise, fort peu républicaine, et notamment dans les milieux catholiques ; il est permis d'imaginer les commentaires passionnés, indignés parfois, que provoqua vraisemblablement la petite phrase de Pocquet. Mais, les « orléanistes » du « *Courrier du Dimanche* » n'acceptent pas encore la République : ils demeurent silencieux et leur éditorial du 17 septembre est fait d'un long article, emprunté à une revue parisienne fort influente, « *Le Correspondant* »¹⁶⁶. Ce texte, intitulé « La chute de l'Empire », est un violent réquisitoire contre le régime déchu, mais on n'y parle pas de la République.¹⁶⁷

(165) « *Journal de Rennes* », 12 septembre 1870, p. 1.

(166) Créé sous la Restauration, le « *Correspondant* » (dont la carrière se prolongera jusqu'en 1933) est, sous le Second Empire, « la grande revue du catholicisme libéral », selon la formule d'André Bellessort. Dirigé par Montalembert, entouré notamment du prince de Broglie, du comte de Falloux et d'Auguste Cochin, ce périodique mensuel, de nuance monarchiste, a pratiqué une opposition « élégante et mesurée » à l'Empire, sans échapper pour autant aux « avertissements », ni aux condamnations ; il interrompt sa publication du 10 septembre 1870 au 25 juin 1871. (BELLESSORT André, *La Société française sous Napoléon III*. Paris, 1932, pp. 290-292 et DUPUY Aimé, 1870-1871. *La guerre, la Commune et la presse*, op. cit. pp. 168-172).

(167) Léon Lavedan, auteur de cet article, écrit notamment : « Voilà donc où devaient aboutir vingt années d'intrigues et de corruption, de mensonges et de bassesse : la France envahie, dévastée, réduite à capituler sur son propre sol devant l'étranger ! Voilà les fruits de cette politique inepte et criminelle qui, méprisant les traditions de notre histoire et les leçons du passé, nous a conduits aux plus foudroyantes catastrophes... C'est pour la troisième fois depuis cinquante ans que l'invasion nous foule et nous meurtrit et c'est toujours l'Empire, toujours le même système et la même race qui nous valent cet affront et ce malheur ». Quant à l'avenir politique de la France, il est esquissé en fonction des idées libérales : « Après ces terribles hécatombes... qui donc pourra laisser encore à la folie d'un homme le droit de déchaîner tant de maux ? Quelles institutions oseraient confier à la volonté d'un seul ce droit formidable de la guerre... ? C'est là l'enseignement qui se dégage des vastes

A la même date, la « *Semaine Religieuse* » évoque « le brave général Trochu » mais sans rien dire du gouvernement qu'il préside ¹⁶⁸ ; elle donne toutefois de plus en plus souvent des nouvelles de la guerre, c'est-à-dire des informations politiques et, huit jours plus tard, elle publie une longue lettre, adressée par Mgr l'évêque d'Orléans « à un homme politique, à propos de la guerre actuelle ». Dans cet écrit, Mgr Dupanloup évoque les « Tuileries vides et la place vacante de la souveraineté tombée » et il juge avec modération le régime abattu par la défaite : « Nous étions un équipage endormi, conduit à l'écueil par des chefs dont nous avons fini par partager le sommeil ». Le vieux prélat ajoute : « L'heure de dire toutes les grandes vérités n'est pas encore venue et l'heure des grands devoirs sonne comme un tocsin. » C'est l'appel à l'union de tous les Français face à l'envahisseur, thème développé habituellement par le « *Journal d'Ille-et-Vilaine* » comme par le « *Journal de Rennes* », mais ce dernier s'est ouvertement rallié à la République, tandis que pour Mgr Dupanloup il n'est pas question d'écrire ce mot : un tel régime n'existe pas et seule compte la France qui se relèvera par « la vérité et la vertu ». ¹⁶⁹

Au même moment, Lesbaupin, rédacteur en chef du « *Courrier du Dimanche* », reprend enfin la parole et il déclare, envisageant l'élection d'une assemblée constituante : « Le gouvernement actuel, tout en n'étant pas investi de pouvoirs réguliers, se nomme le gouvernement de la République ; qu'il soit donc sérieusement républicain et sache respecter le droit de tous, et qu'il exerce, ou laisse exercer, la liberté électorale mieux que ne le faisait l'Empire. » ¹⁷⁰ Le 1^{er} octobre, le « *Courrier* » adopte finalement la position prise par le « *Journal de Rennes* » dès le 12 septembre et ce, presque dans les mêmes termes : « Nous n'avons contre la République aucun préjugé ; nous croyons qu'elle peut donner à la France l'ordre et la liberté, mais à une condition indispensable, c'est qu'elle soit digne de son nom, qu'elle soit véritable-

funérailles auxquelles assiste l'humanité révoltée ». (« *Courrier du Dimanche* », 17 septembre 1870). Deux mois plus tôt, le même Lavedan approuvait chaleureusement la déclaration de guerre ! (DUPUY, *op. cit.*, pp. 168-169).

(168) « *Semaine Religieuse* », 17 septembre 1870.

(169) « *Semaine Religieuse* », 24 septembre 1870. Des extraits de la « *Lettre à un homme politique* » de Mgr Dupanloup avaient déjà été publiés par le « *Journal de Rennes* » le 19 septembre (p. 1, col. 4-5). Sur la pensée et sur l'action politiques de Mgr Dupanloup, il faut surtout relire les pages écrites par Daniel Halévy dans *La République des ducs* (Paris, Grasset, 1937, pp. 195-240) et aussi se reporter au premier chapitre de l'important ouvrage de Mlle Christianne Marcihacy, *Le diocèse d'Orléans sous l'épiscopat de Mgr Dupanloup. 1849-1878*. Paris, Plon, 1962.

(170) « *Courrier du Dimanche* », 24 septembre 1870, p. 1.

ment la République, « res publica », c'est-à-dire la chose publique, le gouvernement de tous, le gouvernement du pays par le pays. »¹⁷¹

Le même jour, par la voix de Paul de la Bigne-Villeneuve, le « *Courrier de Rennes* » déclare que cette condition n'est pas remplie et l'hebdomadaire du « *Journal de Rennes* » prend quelque peu ses distances par rapport à la République : « LA FRANCE AVANT TOUT ! Il serait bien temps de mettre de côté toutes les préoccupations mesquines, toutes les susceptibilités rancuneuses où s'attardent et où s'empêtrent certains agents du gouvernement de la défense nationale. Ils n'entendent pas qu'on puisse travailler à sauver la France de l'invasion sans jurer que l'on est républicain ; pour eux le serment politique n'est pas aboli... C'est trop d'aveuglement. C'est recommencer les tristes et fatals errements du système impérial. »¹⁷² La Bigne-Villeneuve fait alors une très discrète allusion à une restauration monarchique, mais en précisant que celle-ci ne pourra avoir lieu qu'après la victoire : « Quand l'étranger sera chassé, le gouvernement qui nous garantira le mieux la liberté dans l'ordre réunira sans doute l'assentiment national. Jusque là, soyons avant tout et exclusivement Français, et donnons-nous loyalement la main devant l'ennemi en répétant : « Vive la France, sus aux Prussiens ! »¹⁷²

Pour les hommes de l'« *Avenir de Rennes* », il importe au contraire de chercher avant toute chose à sauvegarder la République. Au nom du gouvernement, Thiers a entrepris de faire le tour des capitales européennes pour tenter de remédier à l'isolement de la France face à l'Allemagne et Robidou souhaite l'échec de cette mission : considérant que « la diplomatie est la société secrète des rois » et que ces derniers « ne fonderont jamais la liberté des peuples », il s'écrie : « Que la France se sauve elle-même si la France veut être libre ! »¹⁷³ Le directeur de l'« *Avenir* » s'inquiète de la fragilité d'une République que, cependant, ses confrères rennais, réputés monarchistes, ne récusent nullement : « Nous qui n'avons jamais été bonapartistes » écrit le « *Courrier du Dimanche* », « ne demandons qu'à garder la République, pourvu qu'elle nous donne l'ordre et la liberté. »¹⁷⁴ On ne saurait, en vérité, se montrer plus accommodant, mais le « *Courrier* » aimerait voir les républicains faire preuve d'un même esprit de conciliation et se décider à servir, avant toute chose, l'intérêt

(171) « *Courrier du Dimanche* », 1^{er} octobre 1870, p. 1, col. 2.

(172) « *Courrier de Rennes* », 1^{er} octobre 1870, p. 1.

(173) « *Avenir de Rennes* », 5 octobre 1870, p. 1.

(174) « *Courrier du Dimanche* », 8 octobre 1870, p. 3, col. 2 (H. Carré).

national : « Que les hommes de parti ne cherchent donc pas à se faire un marchepied de nos désastres, et qu'ils mettent de côté leurs préférences et leurs intérêts pour ne penser qu'aux intérêts et au salut de la France. »¹⁷⁵

Mais aux yeux de l'« *Avenir de Rennes* », la France doit se confondre avec la République et c'est la « République Française » — les deux mots figurent en exergue au-dessus du titre du journal — qui seule pourra vaincre l'Allemagne avant de donner à tous la liberté : « Les institutions républicaines, franchement invoquées, tiendront la France à l'abri des conspirations et des réactionnaires, tandis que nos milices et l'armée chasseront les hordes germaniques, et la liberté sera plus tard, pour tous, le fruit de cette glorieuse crise nationale. »¹⁷⁶ Pour Robidou, qui dirigeait encore, moins de six mois plus tôt, un organe considéré comme gouvernemental par l'administration impériale,¹⁷⁷ le patriotisme ne saurait être que républicain : « La France républicaine, une et indivisible, se levant dans son homogénéité et sa puissance devant l'ennemi, voilà le programme, la loi et le suprême devoir. »¹⁷⁸ Ne pas être républicain, c'est trahir : « ...il faut que tous se lèvent et agissent sous peine de se constituer en flagrant délit de trahison envers la patrie. Il n'y a plus qu'une cause : la démocratie et la patrie c'est-à-dire le peuple et le pays. Quiconque s'isole de cette agitation libératrice fait acte de résistance et pactise avec l'étranger. »¹⁷⁸

La guerre étrangère va-t-elle se doubler d'une guerre civile ? Un préfet du Sud-Ouest est allé jusqu'à accuser les royalistes d'être « les Prussiens de l'Intérieur » et cette fois le « *Journal de Rennes* », par la plume de son secrétaire de rédaction, a répliqué avec quelque vigueur : « Nous ne nous laisserons pas terroriser. »¹⁷⁹ Mais une telle affirmation de royalisme est fort exceptionnelle dans un journal dont les rédacteurs principaux ne se soucient guère de soutenir la cause de la Monarchie : nous les avons vus accepter le prin-

(175) « *Courrier du Dimanche* », 8 octobre 1870, p. 1 (J. Laforêt).

(176) « *L'Avenir de Rennes* », 11 octobre 1870, p. 1. Robidou fait ici écho à la proclamation faite, deux jours plus tôt, à Tours par Gambetta.

(177) Voir supra note 84.

(178) « *L'Avenir de Rennes* », 12 octobre 1870, p. 1, col. 1 et 2.

(179) « D'après le *Messenger du Midi*, le citoyen Duportal, préfet de Toulouse, a prononcé à Montauban un discours contenant ce passage : « Partez tous pour la frontière... Armez-vous de faux et de fusils contre les Prussiens d'Allemagne ! Armez-vous de défiance, de haine, de colère et de rage contre les royalistes, ces Prussiens de l'Intérieur. » (« *Journal de Rennes* », 12 octobre 1870, p. 2, col. 2). Le jeune secrétaire de rédaction du « *Journal de Rennes* », en 1870, Guillaume Vallerie, était le grand-père de Monsieur le contrôleur général Vallerie, président de l'« Association Bretonne » (1971).

cipe républicain, huit jours après la révolution du 4 septembre et, lorsque celui que tous les véritables légitimistes nomment Henri V va affirmer sa volonté de relever le trône des Bourbons, ces mêmes hommes se garderont de lui offrir leur appui.

LE MANIFESTE DU COMTE DE CHAMBORD (9 octobre 1870)

Dès le 18 août 1870, le Comte de Chambord a quitté Frohsdorf pour se rendre en Suisse, à Yverdon, d'où il pense pénétrer en France¹⁸⁰ et c'est de cette résidence, toute proche de la frontière, qu'il publie un important manifeste, rédigé dans la perspective de l'élection d'une assemblée constituante, prévue par le gouvernement de Tours à la date du 16 octobre. Le prince invite tous les Français à donner leurs suffrages aux candidats monarchistes et il se déclare prêt à « se dévouer tout entier au bonheur de la France » : « Chef de cette Maison de Bourbon qui, avec l'aide de Dieu et de vos pères, a constitué la France dans sa puissante unité, je devais ressentir plus profondément que tout autre l'étendue de nos désastres, et mieux qu'à tout autre, il m'appartient de les réparer. »¹⁸¹ Cette proclamation rapidement diffusée, tant par la presse que sous forme de « tract » (comme nous dirions aujourd'hui), ne laisse pas d'avoir un certain retentissement dans tout le pays et les préfets s'en préoccupent.¹⁸²

A Rennes, le « *Journal d'Ille-et-Vilaine* » choisit de garder le silence le plus complet sur la déclaration du prétendant au trône. Quant au « *Courrier du Dimanche* », on ne sait pour quelle raison, il a cessé de paraître le 8 octobre.¹⁸³ En revanche, le manifeste princier va être intégralement publié tant par l'« *Avenir* » que par le « *Journal de Rennes* ». Robidou annonce tout d'abord la nouvelle en ironisant : « M. le Comte de Chambord vient de lancer son manifeste et déclare que la France doit revenir aux traditions et à l'autorité providen-

(180) Luz (Pierre de), *Henri V*. Paris, Plon, 1931, pp. 309-310.

(181) Voir le texte complet du manifeste dans l'ouvrage de Pierre de Luz, *op. cit.*, pp. 320-322.

(182) Luz, *op. cit.*, pp. 322-323.

(183) Arch. dép. I.-et-V. 12 Ta 16, « *Courrier du Dimanche* ». La disparition du « *Courrier* » n'est pas annoncée dans le dernier numéro du journal, en date du 8 octobre et nous n'avons trouvé aucune explication à la décision prise par Lesbaupin et ses amis de mettre fin à la carrière de cet hebdomadaire.

tielle des Bourbons, si elle veut être heureuse. Les réactionnaires sont aux anges ! »¹⁸⁴ Il est bien certain qu'à Rennes, comme ailleurs, tous les véritables royalistes — baptisés « réactionnaires » par l'« Avenir » — ne peuvent que se réjouir de voir le prince formuler aussi clairement sa volonté de restaurer la Monarchie française, mais les copropriétaires du « *Journal de Rennes* » ne paraissent guère être « aux anges », faisant montre plutôt d'un certain embarras : certes, ils publient tout entière la déclaration du prince, mais ils la font précéder d'un bref commentaire, entièrement emprunté à l'« *Union* », feuille parisienne de tendance monarchiste¹⁸⁵ et le tout paraît sous ce simple titre : « *Nous lisons dans l'Union* : » ...¹⁸⁶ Le « *Journal* » s'abstient de toute approbation comme de toute critique à l'égard d'un texte politique aussi important qu'il présente comme une information d'intérêt secondaire et lors de cette publication, comme les jours suivants, aucun des corédacteurs ne croit devoir émettre la moindre réflexion à propos du « manifeste » du 9 octobre.

Tout autre est, bien entendu, l'attitude de l'« *Avenir de Rennes* ». A son tour, Robidou publie, in extenso, la déclaration princière¹⁸⁷, mais il la fait suivre d'une longue réplique, intitulée : « La France au Comte de Chambord » et signée Evariste Mangin, directeur du « *Phare de la Loire* », quotidien républicain de Nantes.¹⁸⁸ Mangin prétend s'exprimer au nom de la France : « Monsieur, ... Je ne vous demande pas de vous dévouer à mon bonheur. Mon bonheur ne dépend pas de vous... Je ne me relèverai pas, car je ne suis pas abattue... Vous n'êtes pas autorisé à m'indiquer les voies de la Providence. Après l'homme providentiel que vous connaissez, je n'ai nul besoin de l'homme providentiel que vous voulez être... »¹⁸⁹. A cette diatribe, le « *Journal de Rennes* » ne cherche pas à répondre, mais, huit jours plus tard, il évoque à sa façon l'avenir politique de la France : « L'Empire qui corrompait et perdait la France est tombé : la main de Dieu s'est manifestée dans cette chute... Nous reverrons de beaux jours

(184) Robidou ajoute : « Nous publierons demain ce manifeste » (« *Avenir de Rennes* », 13 octobre 1870, p. 1, col. 3).

(185) Fondée en 1847, l'« *Union monarchique* » est devenue l'« *Union* » le 26 février 1848. Cet organe publie un numéro tous les deux jours. (DUPUY, *op. cit.*, p. 245).

(186) « *Journal de Rennes* », 13 octobre 1870, p. 1, col. 2.

(187) « *Avenir de Rennes* », 14 octobre 1870, p. 1, col. 5 et p. 2, col. 1.

(188) Fondé en 1844, le « *Phare de la Loire* », quotidien nantais, est devenu, en 1852, un organe « politique », de tendance républicaine et socialiste. (KERVILER René, *Essai d'une bibliographie des publications périodiques de la Bretagne*, 4^e Fascicule... Loire-Inférieure, Rennes, 1898, p. 13).

(189) « *Avenir de Rennes* », 14 octobre 1870, p. 2, col. 1 et 2.

et ce sera l'alliance, appelée par tous nos vœux, de l'esprit religieux, du principe chrétien, avec l'esprit de liberté, avec le principe de conservation sociale, qui sauvera la France des périls dont elle est menacée, qui réparera toutes nos ruines. »¹⁹⁰ Une fois encore, ni la Monarchie, ni le Comte de Chambord ne sont nommés dans ce curieux organe « légitimiste ». La République est donc bien acceptée par toute la presse rennaise, de l'« Avenir » au « *Journal de Rennes* » — ce qui ne signifie pas qu'elle le soit par tous les rennais¹⁹¹ — et la « *Semaine Religieuse* », elle-même, finit par la nommer¹⁹², publiant en même temps un poème de Victor de Laprade¹⁹³ dans lequel, au nom des républicains,¹⁹⁴ les royalistes de l'Ouest sont conviés à sauver la patrie :

...
« Bretons et Vendéens, famille encore meurtrie
De nos injustes coups,
Vengez-nous, ô martyrs, en sauvant la patrie
Les Bleus comptent sur vous.

...
Républicains, Chouans, nous n'avons plus qu'une âme
Arrière les Césars !

Trochu, l'ardent Breton que tout Paris acclame
Veille sur nos remparts. »¹⁹⁵

En définitive, le fait républicain n'a donc jamais été sérieusement contesté dans les journaux rennais, fussent-ils réputés monarchistes, mais ces mêmes feuilles ont apprécié diversement les principaux actes du gouvernement de la Défense Nationale.

(190) « *Journal de Rennes* », 21 octobre 1870, p. 1, col. 1.

(191) L'« Avenir » publie une lettre de lecteur, signée « Ludovic » : « La République serait-elle une bête féroce ? Je viens de lire une affiche... On ne sait en lisant ce placard sous quel gouvernement on vit... le mot République... paraît répugner à l'administration militaire... » (« *Avenir de Rennes* », 13 octobre 1870, p. 2, col. 4).

(192) A la demande du Commissaire général de l'Armée de Bretagne, l'hebdomadaire diocésain publie la lettre d'un rennais, nommé Barrabé, déclarant faire don à cette armée d'« un bon cheval de 8 ans », « en hommage à la patrie et à la République. » (« *Semaine Religieuse* », 5 novembre 1870).

(193) Professeur à la Faculté des Lettres de Lyon, Laprade (1812-1883) a été révoqué, en 1861, par le gouvernement impérial, pour avoir publié, dans le « *Correspondant* », un poème intitulé « Les Muses d'Etat » (BELLESSERT André, *La Société française sous Napoléon III*, op. cit., pp. 292-294).

(194) A la fin du Second Empire, Laprade fréquentait cependant les milieux royalistes parisiens. (BIRÉ Edmond, *Alfred Nettement. Sa vie et ses œuvres*. Paris, 1901, p. 501).

(195) « *Semaine Religieuse* », 5 novembre 1870.

B. — CRITIQUE DES ACTES DU GOUVERNEMENT
DE LA DÉFENSE NATIONALE

Acceptant le fait républicain, la presse rennais se divise plus ou moins dans l'appréciation des principales décisions prises par le gouvernement formé le 4 septembre : il s'agit avant tout de la poursuite de la guerre, de la convocation d'une assemblée constituante et de l'épuration de l'administration.

1° — *La Guerre*. — Pour les principaux journaux rennais, en septembre-octobre 1870, la question ne se pose même pas de savoir s'il convient ou non de poursuivre, après Sedan, la guerre contre l'Allemagne : il importe, sans hésitation possible, de continuer la lutte jusqu'à la victoire.

Seul, le « *Courrier du Dimanche* », se bornant à publier les communiqués et les avis officiels, ne prend aucunement position¹⁹⁶ ; ceci laisse entendre que l'hebdomadaire du centre gauche, partisan d'une prompte négociation avec la Prusse, juge préférable de s'abstenir de le dire à ses lecteurs, de crainte de heurter de front l'opinion régnante, aux yeux de laquelle la partie est encore loin d'être perdue.

Le 7 septembre, au moment où un bataillon formé en Ille-et-Vilaine, et composé en grande partie de rennais, s'installe en gare de Rennes dans un train partant pour Paris, un employé du Chemin de fer s'écrie spontanément : « Les voyageurs pour Berlin, en voiture ! » et cela semble alors « tout naturel ».¹⁹⁷ La veille, on lisait dans le « *Journal de Rennes* » : « En présence de l'imminent péril qui menace la France, un seul sentiment doit nous unir : l'amour du pays, l'énergique résolution de défendre la patrie. »¹⁹⁸ Il n'est pas question d'accepter la défaite. Le « *Journal d'Ille-et-Vilaine* », après avoir défini les Prussiens comme des « barbares », s'écrie : « Pas de médiation ! La France ne cédera rien ; elle ne peut plus rien céder. Il faut vaincre ou mourir. »¹⁹⁹ Et, le lendemain, Delaunay achève son éditorial en évoquant la

(196) « *Courrier du Dimanche* », 10 septembre-8 octobre 1870, passim.

(197) Ce trait significatif est rapporté par un témoin, sergent au 4^e bataillon de Mobiles d'Ille-et-Vilaine. (MAZÈRES J.-B. *Les mobiles de Rennes au siège de Paris*. (Du 7 septembre 1870 au 13 mars 1871), Rennes, 1871, p. 3.

(198) « *Journal de Rennes* », 6 septembre 1870, p. 1, col. 1 (Philouze). Peu après, la même feuille publie un extrait d'une lettre du Comte de Chambord, datée du 1^{er} septembre : « Oui, il faut avant tout repousser l'invasion, sauver à tout prix l'honneur de la France, l'intégrité de son territoire. » (« *Journal de Rennes* », 12 septembre 1870, p. 1, col. 3).

(199) « *Journal d'Ille-et-Vilaine* », 14 septembre 1870, p. 1, col. 1 (Delaunay).

légende révolutionnaire des armées improvisées, repoussant l'envahisseur : « Souvenons-nous de 1792 ! »²⁰⁰ Quant au « *Courrier de Rennes* », il écrit, par exemple, le 17 septembre : « La Prusse est arrogante ; l'Allemagne entière est affolée d'orgueil par ses succès. C'est à Paris qu'elle prétend nous imposer le sacrifice des belles provinces que son outre-cuidance réclame... Eh bien, qu'elle y vienne ! » L'auteur de ces lignes, Barthélémy Pocquet, poursuit en se faisant l'écho des propos célèbres de Jules Favre : « Elle » — (la Prusse) — « nous a battus en rase campagne ; elle nous a écrasés par le nombre et la puissance de ses engins ; elle n'a point pris encore une de nos villes, la moindre de nos bicoques. Que Paris soit son tombeau !... Et il en sera ainsi si nous le voulons, si nous jurons tous de périr plutôt que de lui laisser un pouce de notre sol ou une pierre de nos forteresses. »²⁰¹

La « *Semaine Religieuse* » prend part à cet élan patriotique : l'abbé Guillotin de Corson y dénonce « l'horrible et sauvage bombardement de Strasbourg », œuvre des Prussiens, « ces modernes barbares ». ²⁰²

Les éditoriaux du « *Journal de Rennes* » expriment toujours la plus farouche résolution : « Une paix humiliante ne peut entrer dans la pensée d'aucun Français. Proposer à ceux qui ont l'honneur de parler au nom de notre noble patrie le démembrement de nos provinces, l'abdication et la honte, c'est une insulte qui ne se lave que dans le sang. »²⁰³ L'« *Avenir de Rennes* », enfin, exhorte le gouvernement à « organiser sérieusement la défense du pays, à « donner le branle à la nation qui ne demande qu'à se lever et à marcher ». ²⁰⁴ Au lendemain de la capitulation de Strasbourg (survenue le 28 septembre), le directeur de l'« *Avenir* » estime que la guerre peut et doit être poursuivie victorieusement, mais il adresse aux gouvernants de sérieuses remontrances : « Si le gouvernement sait mettre dans ses travaux l'esprit de suite et la sûreté d'exécution qui lui ont manqué jusqu'ici, il est évident qu'il obtiendra promptement les résultats les plus considérables, car la nation n'attend, pour marcher et pour combattre, qu'une direction uniforme et ferme. »²⁰⁵ L'action du gouver-

(200) « *Journal d'Ille-et-Vilaine* », 15 septembre 1870, p. 1.

(201) « *Courrier de Rennes* », 17 septembre 1870, p. 1.

(202) « *Semaine Religieuse* », 17 septembre 1870. L'hebdomadaire diocésain nous expose également les mesures prises par le clergé pour accueillir les blessés dont 400, par ordre de l'archevêque, sont hébergés au grand séminaire de Rennes ainsi que dans les collèges Saint-Martin et Saint-Vincent. (« *Semaine Religieuse* », 10 septembre 1870).

(203) « *Journal de Rennes* », 29 septembre 1870, p. 1, col. 1 (LA BIGNE-VILLENEUVE).

(204) « *Avenir de Rennes* », 1^{er} octobre 1870, p. 1, col. 1 (Robidou).

(205) « *Avenir de Rennes* », 3 octobre 1870, p. 1, col. 1.

nement est décisive ; elle doit être ferme et continue. Ce thème, Robidou le développe presque quotidiennement²⁰⁶, tout en demandant au clergé de prêcher « la guerre sainte contre ces Allemands qui bombardent les cathédrales » et aux paysans de se lever « contre ceux qui ravagent les campagnes. »²⁰⁷

Seul, le « *Courrier du Dimanche* » se refuse toujours à demander la poursuite des hostilités ; il ne parle cependant pas d'armistice, continuant d'observer un silence prudent²⁰⁸ sur cette question douloureuse, que l'on commence à se poser.

L'« *Avenir* » s'en indigne, opposant la solution « glorieuse » de la victoire « à celle de la paix à tout prix, poursuivie en ce moment par une classe qui craint de voir la République s'implanter dans les mœurs françaises, si elle venait à triompher de l'étranger. »²⁰⁹ Pour Robidou, une défaite définitive des armées françaises serait d'autant plus désastreuse qu'elle entraînerait la chute de la République. Il importe donc de continuer à se battre, envers et contre tout.

Le « *Journal d'Ille-et-Vilaine* », lui aussi, refuse de désespérer, mais il se garde d'ignorer la gravité de la situation militaire : « Résister à tout prix, venger nos défaites, telles doivent être les résolutions de chaque Français... Pourquoi l'esprit de sacrifice et de dévouement à la patrie n'engendrerait-il pas des miracles ? Il est temps. »²¹⁰ Il est permis de ne pas croire aux miracles, en pareille occurrence, mais, pour le directeur de l'« *Avenir* », les partisans de la paix ne sauraient être que des royalistes, voire des bonapartistes, animés par des considérations de politique intérieure : Robidou dénonce ceux « qui n'ont qu'une crainte : celle de voir la nation triompher par elle-même pour repousser ensuite les prétendants, au nom même de la patrie sauvée par la République. »²¹¹ Robidou semble incapable d'admettre que la situation puisse être appréciée en fonction du seul intérêt national ; une fois de plus, il songe avant tout à la République, oubliant qu'en tout état de cause, la continuation de la guerre exige l'union étroite de tous les Français, comme le rappelle le « *Journal d'Ille-et-Vilaine* » : « Il n'y a maintenant qu'un seul devoir à

(206) Par exemple : « Une seule chose est vraiment urgente : l'organisation de nos forces... Que faisons-nous ? Sommes-nous organisés ? » (« *Avenir de Rennes* » 8 octobre 1870, p. 1, col. 1).

(207) « *Avenir de Rennes* », 8 octobre 1870, p. 1, col. 1.

(208) V. les trois derniers éditoriaux du journal : « *Courrier du Dimanche* », 24 septembre, 1^{er} et 8 octobre 1870, p. 1.

(209) « *Avenir de Rennes* », 5 octobre 1870, p. 1, col. 1 (Robidou).

(210) « *Journal d'Ille-et-Vilaine* », 7 octobre 1870, p. 1 (Delaunay).

(211) « *Avenir de Rennes* », 7 octobre 1870, p. 1.

remplir en face de l'étranger, celui de rallier autour du Gouvernement de la défense nationale les modérés de tous les partis. Voilà le moyen de sauver à la fois la France de l'invasion et de l'anarchie. »²¹² Peu après, Delaunay écrit encore : « La paix intérieure est pour nous le plus sûr garant de la victoire. »²¹³, exprimant sans doute la pensée de la grande majorité des Rennais, tout particulièrement de ceux qui se trouvent sous l'uniforme, les uns participant, par exemple, à la défense de Paris²¹⁴, les autres se préparant, ou croyant se préparer à délivrer la capitale.²¹⁵

De l'« Avenir » au « *Journal de Rennes* », une quasi unanimité s'affirme donc pour soutenir le gouvernement dans la guerre contre l'Allemagne, exception faite du « *Courrier du Dimanche* », mais l'attitude de la presse rennaise est bien différente sur d'autres points.

2° — *La politique intérieure.* — Deux questions sont fréquemment débattues dans les feuilles Rennaises : l'élection d'une Constituante et l'épuration républicaine de l'administration.

a) — *L'élection d'une Assemblée Constituante.* — Un décret du 8 septembre 1870 a décidé la convocation des collèges électoraux pour le 16 octobre suivant, à l'effet d'élire, au scrutin de liste, 750 députés, appelés à former une Assemblée Nationale Constituante. Cette mesure est tout d'abord accueillie très favorablement par le « *Journal de Rennes* »²¹⁶. La « révolution du 4 septembre » a été l'œuvre de Paris ; le gouvernement qui en est issu est essentiellement formé de dépu-

(212) « *Journal d'Ille-et-Vilaine* », 8 octobre 1870, p. 1, col. 1 (Delaunay).

(213) « *Journal d'Ille-et-Vilaine* », 17 octobre 1870, p. 1.

(214) MAZÈRES, *Les Mobiles de Rennes au siège de Paris*, op. cit.

Le « *Journal d'Ille-et-Vilaine* », fort mal inspiré, a cru devoir se faire l'écho d'une correspondance parisienne, comparant les Mobiles bretons aux compagnies de protection du régime impérial, dont le recrutement était presque entièrement corse. L'« *Avenir de Rennes* » publie une vigoureuse mise au point : « M. Delaunay, reproduisant... une lettre de Paris adressée au *Constitutionnel*, dit que les Bretons remplacent à Paris les Corses de l'Empire. Ce terme de comparaison nous flatte peu. La Bretagne n'a jamais eu rien de commun avec la Corse. Nous défendons Paris contre les Prussiens. Les Corses de la Préfecture de Police assommaient les Parisiens à la plus grande gloire de Bonaparte (« *Avenir de Rennes* », 13 octobre 1870, p. 2, col. 2).

(215) Le 6 novembre 1870, un bataillon formé à Rennes prendra à son tour le chemin de la gare, pour aller renforcer l'« Armée de Bretagne » que l'on croit destinée à attaquer les forces allemandes investissant Paris, mais cette unité ne fera que rejoindre le triste camp de Conlie. (Anonyme (Fouquieron), *L'Armée de Bretagne par un volontaire*, Paris, 1874, p. 13).

(216) « Nous ne demandons, nous ne voulons qu'une chose, la libre expression de la volonté de la France. » (« *Journal de Rennes* », 9 septembre 1870, p. 1 (Philouze).

tés de la capitale. Il importe donc de donner, aussi rapidement que possible, la parole à la province. Le « Journal » déclare approuver « sans réserves » la circulaire, adressée par Jules Favre aux représentants de la France en poste dans les capitales étrangères et définissant la mission du gouvernement et de la Défense Nationale : « En acceptant la tâche périlleuse que nous imposait la chute du gouvernement impérial, nous n'avons eu qu'une pensée : défendre notre territoire, sauver notre honneur et remettre à la nation le pouvoir qui émane d'elle, que seule elle peut exercer. »²¹⁷ Il reste à savoir si ces deux objectifs sont conciliables. L'état de guerre et l'occupation par les armées allemandes d'une partie importante du territoire national, paraissent rendre difficile l'exécution du décret du 8 septembre ; par ailleurs, et surtout, si des membres du gouvernement veulent donner, dès que faire se pourra, la parole aux électeurs, certains de leurs collègues considèrent que, dans l'intérêt de la République, il est préférable de différer la consultation : Gambetta, Crémieux et Rochefort s'accordent pour penser que les Français ne nommeront qu'un nombre trop faible de députés républicains, s'ils sont appelés à voter dès le mois d'octobre et qu'il convient donc de retarder le scrutin.²¹⁸

A la fin de septembre, le gouvernement, replié à Tours, semble décidé à reporter la date des élections, et le « *Journal de Rennes* » paraît accepter cette solution, compte tenu de certains désordres intérieurs et des exigences de la guerre : « A Lyon et à Marseille, il y a de détestables énergumènes qui perdent des moments précieux à développer les germes de discorde, de désordre et d'anarchie. Honte à ces démagogues ! Ils sont les complices des Prussiens. Le moment n'est pas venu de discuter sur la forme de gouvernement qui convient à notre pays. Une fois l'ennemi chassé, après la victoire, l'Assemblée Nationale, librement élue, aura la mission de décider les grandes questions constitutionnelles. »²¹⁹ Mais, dans le « *Courrier du Dimanche* », Lesbaupin s'élève très vigoureusement contre tout ajournement de la consultation : on doit voter, même s'il n'est pas possible de le faire partout, car, écrit-il, « mieux vaudrait pour la France être représentée par une Assemblée nationale incomplète plutôt que de n'être pas représentée du tout et de rester sans contrôle soumise à la tyrannie de MM. Crémieux et Glais-Bizoin. »²²⁰ Cet avis

(217) « *Journal de Rennes* », 20 septembre 1870, p. 1, col. 1.

(218) RÉMOND (René), *La vie politique en France*, T. II, *op. cit.*, pp. 248-249.

(219) « *Journal de Rennes* », 28 septembre 1870, p. 1, col. 1.

(220) « *Courrier du Dimanche* », 1^{er} octobre 1870, p. 1.

n'est pas du tout celui de l'« *Avenir de Rennes* ». Robidou déplore que l'élection d'une Constituante ait été « intempes-
tivement » remise à l'ordre du jour²²¹, ce qui, selon lui, ris-
que de compromettre la défense nationale, » de dévoyer les
événements et le génie belliqueux de la France. »²²² Le direc-
teur de l'« *Avenir* » ne se contente pas d'exprimer son opi-
nion : il a pris l'initiative de faire circuler une pétition,
demandant au gouvernement, siégeant à Tours, de se pronon-
cer en faveur de l'ajournement sine die des élections, au nom
des nécessités de la guerre²²³ ; cette pétition sera envoyée,
« couverte », dit-il, « des signatures de nos concitoyens »,
sans autre précision²²⁴, ce qui sous-entend que le nombre des
pétitionnaires n'a pas été très élevé. (Dans le cas contraire,
on eût publié un chiffre). Quoiqu'il en soit, il n'est guère pos-
sible de savoir ce que pensaient les rennais de cette question,
à propos de laquelle le « *Journal de Rennes* » revient à sa
position première, en une profession de foi toute démocratique :
« Que la France tourne donc toute son attention vers
l'Assemblée Constituante qu'elle va élire dans huit jours.
Humainement, c'est là la planche de salut. Qu'elle veille à y
faire entrer des hommes qui, par leur intelligence, leur caractè-
re et leurs vertus, soient véritablement de taille à sauver la
France. »²²⁵ La date du scrutin reste encore officiellement
fixée au 16 octobre ; c'est en fonction de celle-ci que le Comte
de Chambord rédige et publie le Manifeste dont nous avons
précédemment parlé : « Français, vous êtes de nouveau maî-
tres de vos destinées ! »²²⁶ Il n'est pas impossible que la
publication de cette déclaration ait contribué à convaincre la
« délégation » de Tours de se rallier aux vues de Gambetta,
qui vient justement de la rejoindre. Quant à la pétition de
Robidou, elle est certainement venue à temps pour appuyer

(221) « *Avenir de Rennes* », 3 octobre 1870, p. 1.

(222) « *Avenir de Rennes* », 4 octobre 1870, p. 1, col. 1.

(223) Le texte de la pétition est ainsi libellé :
« Rennes, 1^{er} octobre 1870

A Messieurs les membres de la délégation gouvernementale, à Tours.

Messieurs, on répand le bruit que vous fixez de nouveau les élections à la Constituante pour le 16 courant. S'il en est ainsi, c'est un malheur ; la France a besoin d'être sauvée, non d'être stérilement agitée. Un devoir unique, suprême, incombe au gouvernement délégué à Tours ; c'est d'organiser rapidement la province pour la faire marcher contre les Prussiens devant Paris. Hésiter, ou prendre un autre parti, c'est perdre la patrie, et tel est le sentiment de la France.

Recevez, Messieurs, l'expression de mon respect. Bertrand Robidou. »
(« *Avenir de Rennes* », 10 octobre 1870, p. 1, col. 1).

(224) « *Avenir de Rennes* », 10 octobre 1870, p. 1, col. 1.

(225) « *Journal de Rennes* », 7 octobre 1870, p. 1, col. 1 (Pocquet).

(226) Luz (Pierre de), *Henri V*, op. cit., p. 322.

l'argumentation des partisans du renvoi de la date des élections. La question est tranchée ; les élections sont reportées à une date indéterminée.

Soit par habitude de soutenir les vues gouvernementales, soit par crainte de troubles sociaux, le « *Journal d'Ille-et-Vilaine* » approuve la décision prise par les pouvoirs publics : « Les élections... sont... ajournées, probablement jusqu'à la fin de la guerre avec la Prusse. Grâce à cette mesure disparaîtront des éléments de discordes qui auraient pu précipiter la France dans un abîme plus profond encore que celui que lui prépare l'invasion germanique. »²²⁷ Quant à l'« *Avenir de Rennes* », il se réjouit grandement : « Arrière les élections », s'écrie Robidou, « quand nos plus beaux départements sont subjugués... Ce n'est pas le moment de s'acheminer lentement vers les urnes électorales, mais celui de courir au secours du pays. »²²⁸

Le même jour, le « *Journal de Rennes* » exprime des vues tout à fait différentes, déplorant le nouvel ajournement des élections et condamnant les tergiversations du gouvernement : « Quatre décrets électoraux depuis un mois ! Et lorsque tous les préparatifs de l'élection sont faits, à la veille du scrutin, un nouveau décret donne congé aux électeurs. Est-ce respecter comme il convient la dignité des électeurs et la souveraineté nationale ? »²²⁹ D'autre part, le « *Journal* » estime que les élections auraient fortifié la position de la France face à l'Allemagne : « On juge donc inutile d'opposer aux insolentes prétentions de M. de Bismarck la volonté énergique et souveraine d'une Assemblée nationale. »²³⁰ Enfin, le « *Journal de Rennes* » souligne que le décret de renvoi des élections a été pris sous la pression des milieux révolutionnaires parisiens²³¹ et il déclare, quinze jours plus tard, que cette fraction extrémiste n'en devra pas moins se soumettre à la volonté de la nation : « Bientôt, malgré la résistance des minorités factieuses qui voudraient supprimer la représentation nationale pour substituer à sa souveraineté le despotisme des communes révolutionnaires, bientôt la France sera appelée à élire une grande Assemblée Nationale. Alors la volonté du pays sera légitimement manifestée. »²³²

(227) « *Journal d'Ille-et-Vilaine* », 10 octobre 1870, p. 1, col. 1 (Delannay).

(228) « *Avenir de Rennes* », 10 octobre 1870, p. 1, col. 1.

(229) Un décret du 24 septembre avait déjà prononcé l'ajournement, sine die, des élections ; il avait été rapporté huit jours plus tard.

(230) « *Journal de Rennes* », 10 octobre 1870, p. 1, col. 1 (Philouze).

(231) « *Journal de Rennes* », 11 octobre 1870, p. 1, col. 1 (Philouze).

(232) « *Journal de Rennes* », 26 octobre 1870, p. 1, col. 1 (Philouze).

Les élections municipales, qui devaient avoir lieu le 24 septembre, ont, elles aussi, été ajournées, ce qui ne manque pas de mécontenter une partie de la presse rennaise, souvent fort irritée des mesures prises par le gouvernement provisoire en matière administrative.

b). — *L'épuration républicaine de l'administration.* — Le « *Journal de Rennes* », dès le 9 septembre, condamne les mesures prises par Gambetta, livrant l'Administration aux seuls membres du parti républicain : « Nos républicains improvisés maudissent l'Empire et ils empruntent tous ses principes, tous ses procédés. C'est par une surprise qu'ils mettent la main sur le pouvoir central ; ils concentrent ce pouvoir dans les mains de quelques amis avec le plus étroit esprit de parti. La France entière, comme une proie, est livrée à toutes les convoitises de ceux qui ne maudissaient les fonctionnaires de l'Empire que pour se précipiter à la curée et se hâter de prendre leur place. »²³³

Tous les préfets, sous-préfets et secrétaires généraux de préfecture, nommés par Gambetta, sont en effet membres du parti républicain.²³⁴ Le gouvernement décide d'aller encore plus loin, prononçant, aux termes d'un décret du 20 septembre 1870, la dissolution de tous les conseils municipaux et prévoyant leur remplacement momentanément par des « Commissions » dont les membres seront nommés par l'autorité préfectorale. Le « *Journal de Rennes* » proteste énergiquement contre cette mesure : « Jamais l'Empire n'avait porté aussi loin le mépris des libertés électorales... Républicains », écrit Léon Philouze, « ne déshonorez pas la République ! »²³⁵ Dans le « *Courrier du Dimanche* », Lesbaupin s'exprime encore plus violemment : « Si les républicains qui nous gouvernent... sont des hommes de désordre, d'arbitraire et de dictature, on comprend trop... il n'y a plus en France ni organisation municipale, ni une seule administration municipale régulière, mais seulement, mais partout, des commissions sans mandat électif imposées par l'arbitraire des préfets... L'Empire lui-même (que nous ne regrettons pas, tant s'en faut) n'a jamais rien fait de pareil. »²³⁶

A Rennes, cependant, la municipalité provisoire, formée de 32 membres nommés par le préfet Ange Blaize, représente « toutes les fractions de l'opinion », ce que le « *Journal de Rennes* » est heureux de reconnaître : « Vu les circonstances,

(233) « *Journal de Rennes* », 9 septembre 1870, p. 1 (Léon Philouze).

(234) HENRY (Pierre), *Histoire des préfets*. Paris, Niles Ed. Latines 1950, pp. 197-200.

(235) « *Journal de Rennes* », 23 septembre 1870, p. 2, col. 1.

(236) « *Courrier du Dimanche* », 1^{er} octobre 1870, p. 1, col. 1.

il était difficile, en ce moment, d'obtenir un meilleur résultat. »²³⁷ L'avocat Théophile Bidard devient maire de Rennes ; il était déjà conseiller municipal sous l'Empire.²³⁸ A son entrée en fonctions, le nouveau maire prononce un discours dans lequel il insiste sur la nécessité de l'union nationale devant l'ennemi : « Le soin de repousser l'étranger ne peut être en effet le privilège d'une opinion politique ; il est en même temps le droit et le plus saint devoir de tous : républicains, légitimistes, orléanistes, impérialistes même, s'il en existe encore en France. »²³⁹ Dans cet esprit, Bidard propose de voter une adresse au gouvernement. L'un des conseillers demande que ce texte contienne « l'adhésion de la Commission municipale au gouvernement républicain », le message devant être adressé au « Gouvernement républicain de la défense nationale ». Répondant à l'auteur de cette proposition, nommé Barrabé²⁴⁰, le maire « conjure » les membres de la municipalité de ne pas soulever « ces questions politiques, qui doivent toutes s'effacer devant l'unique question de la défense nationale », et la suggestion de Barrabé est repoussée à l'unanimité, moins deux voix.²⁴¹

Mais, si la situation rennaise peut paraître satisfaisante, les choix faits par la préfecture, dans le reste du département, irritent le « *Courrier du Dimanche* » qui, dans son dernier numéro, dénonce la « restauration des maires à poigne » de l'Empire, maintenus ou rétablis dans leurs fonctions par le premier préfet de la République.²⁴²

CONCLUSION

Tels sont, vus de Rennes, les derniers mois de l'Empire et les deux premiers de ce régime hybride qui deviendra, en 1875, la III^e République. S'il ne nous a pas été possible de découvrir l'état d'esprit de ce que l'on pourrait appeler le « rennais moyen », nous avons pu retracer les réactions, les

(237) « *Journal de Rennes* », 30 septembre 1870, p. 2, col. 2-3.

(238) Bidard sera élu député d'Ille-et-Vilaine, le 8 février 1871, sur la liste présentée par le « *Journal de Rennes* ». (POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, *Correspondance politique du colonel Carron*, op. cit., p. 9).

(239) « *Journal de Rennes* », 6 octobre 1870, p. 2, col. 1-2.

(240) Barrabé est un « propriétaire » (Almanach des adresses... Rennes, 1869, op. cit., p. 232). Nous ne savons rien d'autre de lui, si ce n'est la force de ses sentiments républicains. (V. supra, note 192).

(241) « *Journal de Rennes* », 6 octobre 1870, p. 2, col. 2-3.

(242) « *Courrier du Dimanche* », 8 octobre 1870, p. 3, col. 1-2.

refus et les choix d'une classe politique dont le comportement présente un grand intérêt, tant en ce qui regarde les hommes qu'en ce qui concerne les idées qui animent ces derniers.

La révolution du 4 septembre entraîne une relève des notables, mais les vues politiques demeurent ce qu'elles étaient avant Sedan : les libéraux de toutes nuances interprètent la défaite comme étant le fruit d'un régime de pouvoir personnel (oubliant que la France a été subjuguée par la Monarchie prussienne, comme le soulignera, l'année suivante, Ernest Renan dans sa « *Réforme intellectuelle et morale* ») tandis que les bonapartistes se taisent, avant de se résigner à la retraite.

Les parlementaires de l'Empire s'effacent, en effet : le Marquis de Piré, député de Rennes, La Guistière, député de Montfort et maire de Rennes, d'autres encore, voient s'achever leurs carrières d'hommes publics et leurs successeurs républicains modérés ou libéraux monarchisants, sont prêts, par exemple l'avocat René Brice, à les remplacer. Mais d'autres notables, moins en vue, sauront réapparaître assez vite, rejoignant les hommes nouveaux auxquels, parfois, ils ressemblent étrangement.²⁴³

Les affinités sont plus grandes encore dans le domaine des idées : les bonapartistes éliminés, après la chute de l'Empire, la classe politique rennaise s'avère toute libérale ; elle n'est plus divisée que par des nuances, dans une commune adhésion au régime parlementaire, au « gouvernement du pays par le pays » et dans un refus unanime du principe de la souveraineté monarchique. Certes, la République, à proprement parler, ne compte que peu d'adeptes, mais ces derniers, réunis autour de l'« *Avenir de Rennes* », sont convaincus, énergiques, entreprenants et surtout, l'Empire disparu, leurs conceptions politiques n'ont pratiquement plus d'adversaires. De

(243) Nous songeons ici à deux hommes qui tiendront une place de premier plan dans la vie politique rennaise, sous la III^e République : Eugène Pinault et Edgar Le Bastard. Elu en 1861, non comme candidat officiel, mais avec le soutien de l'officieux « *Journal d'Ille-et-Vilaine* » (« *Journal de Rennes* », 12 juin 1861, p. 2, col. 4), Pinault devient conseiller général de Rennes N.-O. et sa carrière politique, ouverte sous les couleurs bonapartistes, se poursuit, en 1876, date à laquelle il devient député républicain de Montfort, avant d'être plus tard sénateur-maire de Rennes. Ce cursus honorum ressemble souvent trait pour trait à celui de Le Bastard, républicain ardent sous l'Empire. Les deux hommes sont de la même génération (Pinault est né en 1834, Le Bastard, en 1836) ; ils ont fait, à Rennes, les mêmes études de licence en Droit, avant de prendre la direction d'entreprises industrielles concurrentes (tanneries) ; enfin, ils disposent l'un et l'autre d'une solide fortune : en 1861, les revenus annuels de Pinault sont de l'ordre de 20.000 francs et ceux de Le Bastard, lors de son élection au conseil général en 1887 seront évalués à 60.000 francs. (Arch. dép. d'I.-et-V., 3 M 6/39).

la Monarchie, en effet, les défenseurs attitrés ne parlent même pas dans leurs journaux, et, après le 4 septembre, les « légitimistes » du « *Journal de Rennes* » adhèrent au principe républicain, trois semaines avant les « orléanistes » du « *Courrier du Dimanche* ». Peut-on parler de « monarchisme libéral »²⁴⁴ à propos de ces hommes qui ne sont, au fond, que des « ralliés » avant la lettre, des républicains qui ne s'ignorent même pas véritablement puisqu'ils déclarent que la République ne leur inspire « aucune antipathie », qu'ils n'ont contre elle « aucun préjugé » ? On retrouve dans leurs éditoriaux de 1870 la pensée d'un Prévost-Paradol²⁴⁵, si importante dans la genèse de la III^e République,²⁴⁶ mais, en 1868, lors de la publication de la « *France Nouvelle* », les Pocquet, les La Bigne-Villeneuve et les Kerdrel étaient depuis longtemps acquis au libéralisme politique. Si le régime, d'ailleurs improvisé, qui s'est institué le 4 septembre, inspire quelque méfiance au « *Journal de Rennes* » comme au « *Courrier du Dimanche* », c'est essentiellement en raison de son caractère parisien, car les notables qui rédigent ces deux feuilles n'éprouvent à l'égard de la Monarchie, « constitutionnelle » bien sûr, qu'une simple et vague préférence, à la manière de Prévost-Paradol lui-même. Ces hommes, ces rennais de 1870, veulent bien d'une République, mais à dominante provinciale, c'est-à-dire à vocation conservatrice ; ils se sentent d'autant mieux assurés d'avoir leur place dans un tel régime

(244) L'auteur d'une étude récente (DENIS Michel, *Un aspect du conservatisme en Bretagne au début de la III^e République : Le monarchisme libéral* « *Annales de Bretagne* », Nos 2/3 juin-septembre 1970, pp. 391-415) s'est intéressé notamment au problème posé par l'attitude du « *Journal de Rennes* » en 1871 et au cours des années suivantes ; il définit le « monarchisme libéral » comme un « légitimisme coupé d'eau ». Nous parlerions plutôt d'un légitimisme dilué dans un bassin rempli d'eau libérale ! Il nous paraît préférable de dire : « libéralisme monarchisant » car les hommes du « *Journal de Rennes* » (leurs écrits le démontrent à l'évidence) tiennent en effet, avant tout, non pas à la Royauté, mais bien au libéralisme, c'est-à-dire au régime parlementaire. D'autre part, nous sommes en présence d'une tendance politique bien antérieure à 1871 : nous l'avons vue s'affirmer à Rennes dès 1848, chez les mêmes hommes (Audren de Kerdrel, La Bigne-Villeneuve) et dans le même « *Journal de Rennes* ». (CARDOT, *Les grands faits de l'année 1848 en France et la presse rennaise* », op. cit., pp. 80-86 et pp. 158-165).

(245) « J'appelle même expressément Bon Citoyen le Français qui ne repousse aucune des formes du gouvernement libre, qui ne souffre point l'idée de troubler le repos de la patrie pour ses ambitions ou préférences particulières, qui n'est ni enivré ni révolté par les mots de monarchie ou de république, et qui borne à un seul point ses exigences : que la nation se gouverne elle-même, sous le nom de république ou de monarchie, par le moyen d'Assemblées librement élues et de ministères responsables » (PRÉVOST-PARADOL, *La France Nouvelle*, Paris, 1884 (13^e édition), pp. 152-153. La première édition de cet ouvrage a paru en 1868).

(246) « ...la *France Nouvelle* de Prévost-Paradol, que tous les membres de l'Assemblée nationale avaient lu... » (HALÉVY Daniel, *La fin des notables*, Paris, Grasset, 1930, p. 51).

qu'ils savent que le suffrage universel leur a déjà été très favorable en 1848 et en 1849. Les pseudo-légitimistes du « *Journal de Rennes* » sont par avance en accord avec Thiers, qu'ils feront élire en février 1871 bien que ce personnage ait été (comme le rappellera paradoxalement l'« *Avenir de Rennes* ») « l'acheteur de la duchesse de Berry ». ²⁴⁷

Le futur « chef du pouvoir exécutif », dont l'adhésion à la République est connue de bonne heure à Rennes ²⁴⁸, dira, en effet, le 8 juin 1871, devant l'Assemblée nationale, siégeant à Versailles : « Il faut que les princes veuillent reconnaître que la Monarchie est au fond une République (On l'a définie : le gouvernement du pays par le pays), une République avec un président héréditaire. » ²⁴⁹ Le Comte de Chambord n'acceptera jamais une telle définition, incompatible avec la tradition monarchique française. Dans le conflit qui opposera le prétendant au trône et l'assemblée monarchiste, les hommes du « *Journal de Rennes* » ont, dès la chute de l'Empire, fait connaître leur position : « Ne livrons plus nos destinées aux mains d'un homme, quel qu'il soit », écrivaient-ils dès le 5 septembre ; ceci se concilie fort bien avec la phrase que Mangin, directeur du très républicain « *Phare de la Loire* » adresse au Comte de Chambord, un mois plus tard ; « Après l'homme providentiel que vous connaissez, je n'ai nul besoin de l'homme providentiel que vous voulez être. » Mais,

(247) « *Avenir de Rennes* », 5 février 1871, p. 1. La liste recommandée par le « *Journal de Rennes* » est entièrement élue le 8 février 1871 avec à sa tête Trochu et Thiers. (POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, *Correspondances politique...* op. cit., p. 9).

(248) « M. Thiers et la République. Sous ce titre, un correspondant du Daily News écrit de Bordeaux, à la date du 1^{er} février, ces lignes qui empruntent dans les circonstances actuelles une importance de premier ordre : « Je me trouvais hier dans le cabinet d'un des principaux secrétaires de M. Gambetta lorsqu'entra M. Thiers... Le membre de l'administration avec qui j'étais dit alors à M. Thiers : « J'ai suivi votre carrière politique et littéraire depuis 40 ans et celles de vos paroles que j'ai le plus admirées sont celles que vous avez prononcées en 1849 : « La République est le gouvernement qui nous divise le moins. « Permettez-moi de vous demander si dans les circonstances présentes, vous prononceriez les mêmes paroles ? « Je le fais sans un moment d'hésitation », répondit avec véhémence M. Thiers, « Je ne me sens plus orléaniste, j'entre franchement dans la République ; et il aurait été bien meilleur pour vous que votre gouvernement fût plus républicain dès le commencement ».

Cette importante expression de l'opinion de M. Thiers a été émise à haute voix, en présence de plusieurs personnes et en conséquence je puis la répéter sans aucune indiscretion. J'ai été surpris d'entendre M. Thiers s'exprimer ainsi dans les circonstances actuelles. Je pensais qu'il n'était pas seulement un orléaniste, mais encore le centre des intrigues orléanistes » (« *Avenir de Rennes* », 23 février 1871, p. 1, col. 3).

(249) Cet extrait du discours de Thiers, prononcé à l'occasion du vote sur l'abrogation des lois d'exil, est cité par Pierre de Luz. (Henri V, op. cit., p. 346).

entre le « *Journal de Rennes* » et l'« *Avenir de Rennes*, », il y a ce que Poincaré nommera un jour « toute l'étendue de la question religieuse »...²⁵⁰

Ainsi, dans les journaux rennais de 1870, c'est déjà toute la III^e République qui se trouve esquissée, avec ses lois constitutionnelles faites pour établir le règne du parlement, comme pour assurer la domination de la province ; on y décèle aussi les signes annonciateurs du long conflit qui opposera l'Eglise à l'Etat.

Charles-Antoine CARDOT

(250) En 1912, Raymond Poincaré, Président du Conseil, adressera à un député de Paris, alors républicain modéré, cette réplique qui aura un grand retentissement : « Monsieur Charles Benoist, entre vous et moi, il y a toute l'étendue de la question religieuse » (BENOIST Charles, *Souvenirs*. Tome III, Paris, Plon, 1934, pp. 179-180). En 1928, Charles Benoist donnera une adhésion, non moins retentissante, à la Monarchie (BENOIST Charles, *op. cit.*, p. 479).

ANNEXE

DIFFUSION DE LA PRESSE POLITIQUE PARISIENNE *
DANS L'ARRONDISSEMENT DE RENNES, DE JANVIER A JUIN 1870,
en nombre total d'exemplaires distribués par les Postes¹ :

I. — HEBDOMADAIRES

1° — GOUVERNEMENTAUX :

« <i>Le Public</i> »	1.640	
		TOTAL = 1.640

2° — CATHOLIQUES — LIBÉRAUX — ORLÉANISTES :

« <i>Le Centre Gauche</i> » ..	590	
« <i>Le Français</i> »	1.440	
« <i>Le Journal de Paris</i> »	1.700	
« <i>Paris</i> »	180	
« <i>Le Parlement</i> »	780	
		TOTAL = 4.690

(1) Nous avons élaboré cette récapitulation à partir des archives préfectorales : tableaux statistiques et numériques des journaux politiques distribués dans le département d'Ille-et-Vilaine, 10 avril et 8 juillet 1870, Arch. dép. d'I.-et-V. 12 Ta 7, Statistiques de la presse. Nous avons déterminé les tendances politiques des divers organes cités à l'aide des listes figurant en annexes des deux ouvrages de la collection « Kiosque » se rapportant au Second Empire : BELLET (Roger), *Presse et journalisme sous le Second Empire*. Paris, Armand Colin, 1967, pp. 300-311 et DUPUY (Aimé), 1870-1871, *La guerre, la Commune et la presse*. Paris, Armand Colin, 1959, pp. 219-246.

3° — RÉPUBLICAINS :

« <i>Le Charivari</i> »	1.600
« <i>La Démocratie</i> »	650
« <i>La Réforme</i> »	180

TOTAL = 2.430

II. — QUOTIDIENS ET ASSIMILES

1° — GOUVERNEMENTAUX :

« <i>Le Constitutionnel</i> » ..	1.630
« <i>La France</i> »	4.930
« <i>L'Opinion nationale</i> »	1.710
« <i>La Patrie</i> »	3.920
« <i>Le Pays</i> »	1.250
« <i>Le Peuple Français</i> »..	6.820

TOTAL = 20.260

2° — CATHOLIQUES — LIBÉRAUX — ORLÉANISTES :

« <i>Journal des Débats</i> » .	2.750
« <i>Figaro</i> »	10.150
« <i>Le Gaulois</i> »	4.860
« <i>La Liberté</i> »	6.230
« <i>La Presse</i> »	2.470
« <i>Le Siècle</i> »	14.920
« <i>L'Univers</i> »	6.800

TOTAL = 48.180

3° — MONARCHISTES :

« <i>La Gazette de France</i> »	6.170
« <i>Le Monde</i> »	1.980
« <i>L'Union</i> »	8.310

TOTAL = 16.470

4° — RÉPUBLICAINS :

« <i>L'Avenir National</i> » ..	1.840
« <i>La Marseillaise</i> »	930
« <i>Le Rappel</i> »	4.930
« <i>Le Réveil</i> »	1.230

TOTAL = 8.930

PIECE JUSTIFICATIVE
DIFFUSION DE LA PRESSE EN ILLE-ET-VILAINE
EN 1869

PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE
RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES SUR LA PRESSE
TOTAL DES ABONNES :

- *Journaux de Paris* :
- gouvernementaux : 232
 - opposition : 1.187
- *Journaux des départements voisins* ¹ :
- gouvernementaux : 1.343
 - opposition : 1.077

OBSERVATIONS :

- Les journaux de Paris les plus répandus dans le département sont :

— *Pour l'opposition* :

TITRE	NOMBRE D'ABONNÉS
— « <i>L'Avenir National</i> »	23
— « <i>Le Charivari</i> »	17
— « <i>La Cloche</i> »	14
— « <i>Le Figaro</i> »	119
— « <i>Le Français</i> »	81
— « <i>La Gazette de France</i> »	74
— « <i>Le Gaulois</i> »	11
— « <i>Le Journal des Débats</i> »	51
— « <i>Le Journal de Paris</i> »	22
— « <i>La Liberté</i> »	69
— « <i>Le Monde</i> »	53
— « <i>Le Moniteur Universel</i> »	158
— « <i>L'Opinion Nationale</i> »	38
— « <i>La Presse</i> »	46
— « <i>Le Siècle</i> »	152
— « <i>Le Temps</i> »	35
— « <i>L'Union</i> »	114
— « <i>L'Univers</i> »	130

(1) Y compris les journaux d'Ille-et-Vilaine (note de l'auteur).

Pour le gouvernement :

— « <i>Le Constitutionnel</i> »	29
— « <i>L'Etendard</i> »	23
— « <i>La France</i> »	61
— « <i>La Patrie</i> »	100
— « <i>Le Pays</i> »	19
— Les journaux des départements voisins les plus répandus sont :	

— Pour l'opposition :

TITRE	NOMBRE D'ABONNÉS
— « <i>L'Ami du Peuple</i> »	11
— « <i>Le Courrier de Rennes</i> »	152
— « <i>L'Espérance du Peuple</i> »	42
— « <i>Le Journal de Rennes</i> »	718
— « <i>L'Océan</i> »	6
— « <i>Le Phare de la Loire</i> »	32
— « <i>L'Union de L'Ouest</i> »	29
— « <i>L'Echo de la Semaine</i> »	87

Pour le gouvernement :

— « <i>L'Avranchin</i> »	15
— « <i>La Chronique de Fougères</i> »	66
— « <i>Le Commerce Breton</i> »	81
— « <i>L'Echo de la Mayenne</i> »	4
— « <i>Le Journal d'Ille-et-Vilaine</i> »	434
— « <i>Le Journal de Vitré</i> »	167
— « <i>L'Union Bretonne</i> »	161
— « <i>L'Union Malouine et Dinanaise</i> »	235
— « <i>L'Union des deux villes</i> »	180

En Préfecture, à Rennes, le 16 mars 1869 ¹

(1) Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine, 12 Ta 7. Statistiques de la Presse, 1869.

SOURCES

A — MANUSCRITS

- 1° — *Archives nationales* : F 18/462 H, « *Avenir de Rennes* », « *Chronique de Fougères* » et « *Courrier du Dimanche* »
 2° — *Archives départementales d'Ille-et-Vilaine* : 12 Ta 6 à 12 Ta 16 (Surveillance de la presse) — 3 M 6/11 (Elections cantonales du 12 juin 1870)

Le plus souvent, nous n'avons donné que la cote des documents conservés aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, sans autre précision.

B — IMPRIMÉS

- 1° — *Périodiques*. (Abréviations : A. D., Archives départementales d'Ille-et-Vilaine ; B. M., Bibliothèque municipale et B. N., Bibliothèque Nationale).
 — « *Avenir de Rennes* » (L'), B. N. JO 11.660 (juin 1870)
 B. M. Vitré (1^{er} octobre 1870-28 février 1871)
 — « *Courrier de Rennes* » (Le), B. M. Rennes 9.513
 — « *Courrier du Dimanche* » (Le), B. M. Rennes 100 (12 février-8 octobre 1870)
 — « *Journal de Rennes* » (Le), A. D. 12 Tb 1734
 — « *Journal d'Ille-et-Vilaine* » (Le), B. M. Rennes 9.504
 — « *Semaine Religieuse* » (La), B. M. Rennes 69.085
- 2° — *Principaux ouvrages cités* :
 — *Almanach des adresses de Rennes — Annuaire d'Ille-et-Vilaine*. Rennes, Oberthur, 1869 (330 p.)
 — DUPUY (Aimé), 1870-1871. *La Guerre, la Commune et la presse*. Paris, Armand-Colin (« Kiosque »), 1959, (255 p.)
 — DURTELLE DE SAINT-SAUVEUR (Edmond), *Histoire de Bretagne*, T. II, Rennes et Paris, 1946.
 — GOALLOU (Henri), *Le plébiscite du 8 mai 1870 en Ille-et-Vilaine*, « *Annales de Bretagne* », N° 2/3, juin-septembre 1970, Tome LXXVII, pp. 371-390
 — LUZ (Pierre de), *Henri V*, Paris, Plon, 1931, In-8° (IX + 478 p.)

- ONNÉE (Jules), *Faits et gestes de la Légion Bretonne pendant la campagne 1870-1871*, Paris, 1872, In-8° (254 p.)
- POCQUET DU HAUT-JUSSÉ (Barthélémy), *Correspondance politique du colonel Carron, représentant d'Ille-et-Vilaine à l'Assemblée nationale (1871-1875)* Rennes, 1961, In-8° (128 p.)
- RÉMOND (René), *La vie politique en France*, T. 2, 1848-1879, Paris, Armand-Colin (« U »), 1969